Inventaire du canton de Coursegoules : la commune de Bézaudun-les-Alpes

2002 - N°165

RECHERCHES
ALPES-MARITIMES
ET CONTRÉES LIMITROPHES
RÉGIONALES

CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

INVENTAIRE DEPARTEMENTAL
DU PATRIMOINE CULTUREL

ETUDE DE LA COMMUNE DE BEZAUDUN-LES-ALPES

Synthèse issue de l'inventaire
topographique du canton de Coursegoules,
réalisé conjointement par le Conseil général
des Alpes-Maritimes et le Ministère de la culture

SOMMAIRE

	page
Territoire et village	7
Château	19
Eglise paroissiale	33
Chapelle Notre-Dame	49
Chapelle St-Roch et St-Sébastien	71
Eglise disparue	79
Bastide de Vescagne	81
Cabane dite *Bastide du Cheiron*	89
Cabane dite *Cabanon du Roi*	95
Bergerie de La Puade	105
Bergerie de La Gravière	117
Bergerie de Champ Pelas	125
Bergerie de La Feugière	131
Documentation	147

Textes de Jean-Claude Poteur,
avec la collaboration éditoriale
de Magali Fabry et Patrice Pelliccia

RECHERCHES REGIONALES

—

Alpes-Maritimes et Contrées limitrophes

—

43e année

Décembre

N° 165

L'inventaire départemental du patrimoine culturel

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Conseil général de Alpes-Maritimes a adopté un programme d'inventaire destiné à valoriser le patrimoine historique, architectural et artistique de son territoire.

Cette démarche comprend trois volets : inventaire topographique réalisé à l'échelle d'un territoire, inventaire ou recensement thématique, opérations ponctuelles. La méthodologie de l'inventaire départemental a été établie en liaison avec le Ministère de la culture.

L'inventaire topographique du canton de Coursegoules a été réalisé conjointement par le Conseil général des Alpes-Maritimes (DACM – Service du patrimoine culturel) et le Ministère de la culture (DRAC – Service régional de l'Inventaire).

Les dossiers d'inventaire du patrimoine architectural et artistique de chaque commune du canton, issus de la campagne d'inventaire, sont conservés aux Archives départementales, ainsi que les dossiers collectifs consacrés à l'ensemble du canton.

La synthèse issue des dossiers collectifs, consacrée à l'ensemble du canton, a été publiée dans le n° 153 (avril-juin 2000) de *Recherches régionales.*

La synthèse issue des dossiers d'inventaire de la commune de Roquestéron-Grasse a été publiée dans le n° 160 (décembre 2001).

La présente synthèse est issue des dossiers d'inventaire de la commune de Bézaudun-les-Alpes.

ETUDE DE LA COMMUNE
DE
BEZAUDUN-LES-ALPES

CARTES DE SITUATION DES EDIFICES ETUDIES

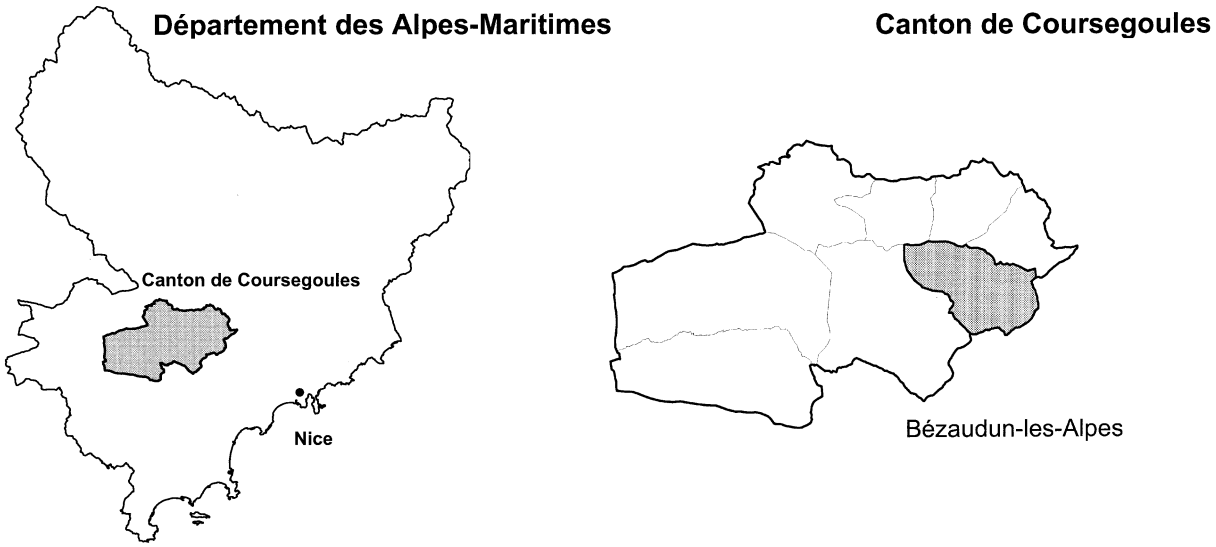

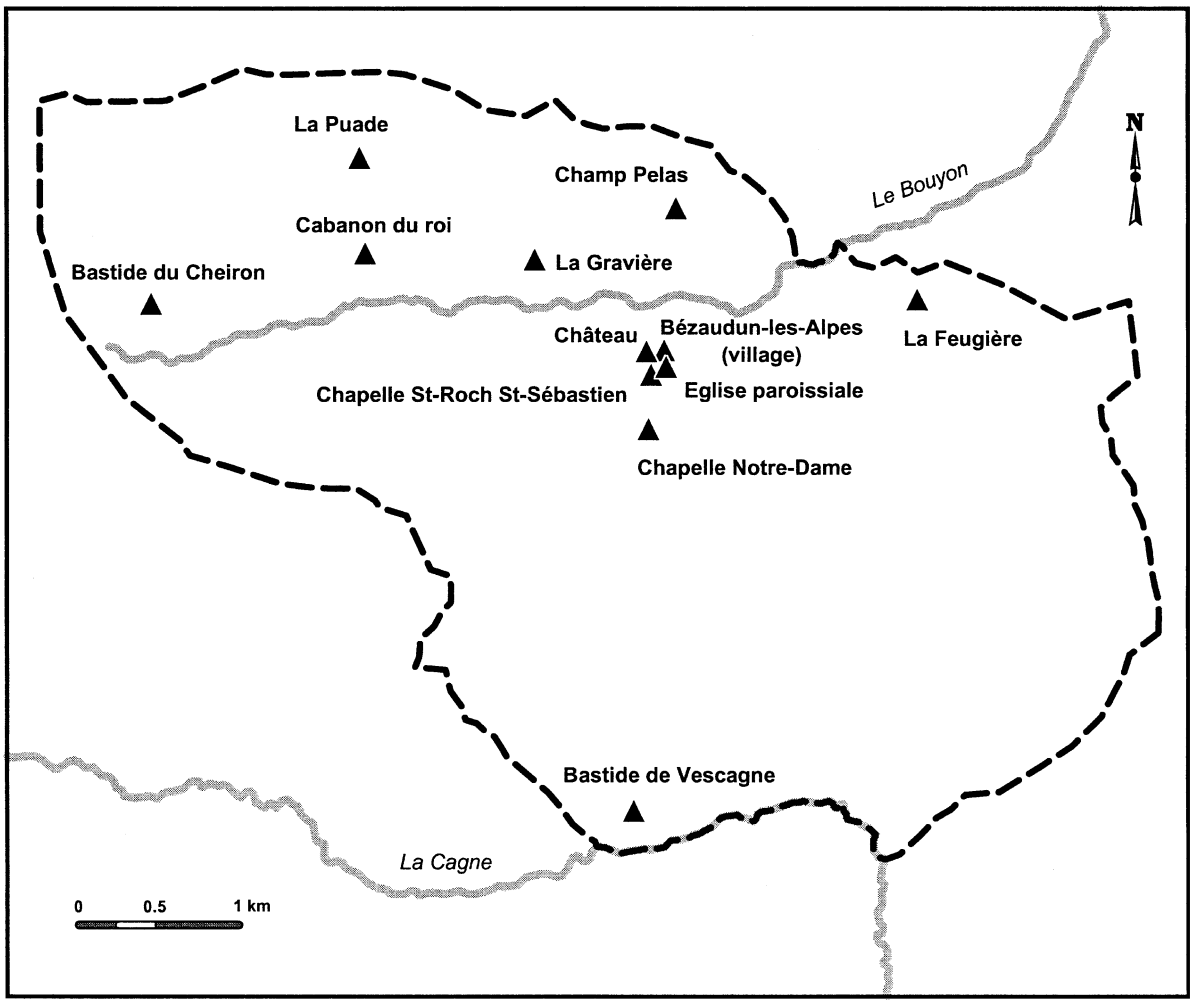

DOCUMENTATION

ARCHIVES

Archives départementales des Alpes-Maritimes. Série G.

Visites pastorales : G 1248 (1683) ; G 1255 (1715).

Rapport ecclésiastique des réparations des paroisses du diocèse : G 1377 (1756)

BIBLIOGRAPHIE

ACHARD (Claude-François), *Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Provence ancienne et moderne, du Comté-Venaissin, de la principauté d'Orange, du Comté de Nice, etc.*, 3 vol., Aix 1788, 1788 et 1789 (manuscrit).

BARATIER (Edouard), "La fondation et l'étendue du temporel de l'abbaye de Saint-Victor", dans : *Provence historique, "Recueil des actes du Congrès sur l'histoire de l'abbaye Saint-Victor de Marseille (29-30 Janvier 1966)"*, t. XVI, fasc. 65, juil-sept 1966, p. 395-441

BENOIT (Fernand), *Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la maison de Barcelone, Alphonse II et Raimond Bérenger V (1196-1245)*, 2 vol., Paris, 1925.

BOUCHE (Honoré), *La chorographie ou description de la Provence, et l'histoire chronologique du même pays*, 2 vol., Aix 1664.

CLOUZOT (Etienne), *Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun*, Paris, 1923.

FROESCHLE-CHOPARD (Marie-Hélène), *Espace et Sacré en Provence (XVIe-XXe siècle). Cultes, images, confréries.*, Paris, 1994.

FROESCHLE-CHOPARD (Marie-Hélène), et POTEUR (Jean-Claude), "Les «romérages» en Provence Orientale au XVIIIe siècle : expression d'une culture populaire", dans : *Le Monde alpin et rhodanien*, 1er-2ème trimestre 1978, p. 189 à 191.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

JUIGNE DE LASSIGNY (E. de), *Histoire de la maison de Villeneuve en Provence*, 3 vol., Lyon, 1900-1909.

MORIS (Henri), *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, Paris, 1905.

MORIS (Henri) et BLANC (Edmond), *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, Paris 1883.

POTEUR (Jean-Claude), *Archéologie et sociologie des châteaux de Provence Orientale au Moyen Age*, diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1981, 3 vol. dactylographiés.

POTEUR (Jean-Claude), "Réseau paroissial et implantations castrales du Xe au XIIIe siècle, l'exemple de l'évêché de Grasse-Antibes", dans : *Actes du 109e congrès des sociétés savantes, Dijon, 1984, hist. méd.*, t. I, Paris, 1985, pp. 69-92.

POTEUR (Jean-Claude), *Grasse et le peuplement des campagnes en Provence orientale du Ve au XIe siècle*, mémoire de Diplôme d'Etude Approfondie d'Histoire, faculté de Lettres et de Sciences Humaines, Nice, 1986, dactylographié.

POTEUR (Jean-Claude), "Les limites des seigneuries du diocèse de Vence entre le XIe et le XIIIe siècle", dans : *Territoires, seigneuries, communes..., Actes des 3èmes Journées d'Histoire de l'espace provençal, Mouans-Sartoux, 1986*, Mouans-Sartoux, CACO, 1987, pp. 29-52.

POTEUR (Jean-Claude et Catherine), "Les premières églises paroissiales en Provence orientale", dans : *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, t. XXXVIII, 1996, p. 93-106.

THIRION (Jacques), *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire : Zodiaque, 1980 - 438 p. (Collection la Nuit des Temps).

BERGERIE DE LA FEUGIERE

Cadastre de 1981, section C, parcelle 605

Cadastre de 1841, section C, parcelle 557 et 558

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 984,81 y = 179,07

DESCRIPTION

SITUATION (fig. 94 et 97)

La bergerie de La Feugière est située à 2 km à l'est de l'agglomération de Bézaudun-les-Alpes. Elle se trouve près de la bordure d'un plateau calcaire où recommence à se développer une végétation de taillis de buis et de bois de pins.

COMPOSITION D'ENSEMBLE

La bergerie de La Feugière comprend une bergerie couverte, un enclos, une cabane, une citerne et une aire. Toutes ces parties sont attenantes.

MATERIAUX

Toute la construction est en calcaire issu du socle. L'enclos est assemblé en pierres-sèches. La partie couverte de la bergerie est assemblée partiellement en pierres-sèches, partiellement en blocage maçonné à la chaux. La cabane et la citerne sont enduits de ciment. L'aire est dallée.

STRUCTURE (fig. 95)

Le bâtiment est constitué d'un rectangle englobant la bergerie couverte (à l'est) et l'enclos (à l'ouest), auquel sont accolés, en ressaut de plan, la cabane (à l'est) - elle-même flanquée au nord de la citerne - et l'aire (au nord-ouest).

COUVERTURES

La partie couverte de la bergerie est protégée par un toit en appentis, peu incliné, utilisant des tuiles creuses. La citerne est également couverte en appentis. La cabane est couverte d'un toit en bâtière. Cabane et citerne utilisent des tuiles plates mécaniques. Certaines de ces tuiles portent l'inscription :

"ARNAUD ETIENNE ET CIE / MARSEILLE + S^{T} HENRY".

LA CABANE

La cabane comprend deux niveaux. Le premier niveau n'est accessible que depuis la bergerie dont il n'est qu'un prolongement. Il est aveugle. Le second niveau est accessible depuis une porte percée dans l'élévation nord et à laquelle on accède par un degré de quelques marches. Côté sud, ce niveau comporte une fenêtre. Une plaque de ciment apposée en haut et à gauche de la porte présente l'inscription :

"La Jaissiere / E B / 1932".

LA BERGERIE

La partie couverte de la bergerie occupe approximativement la moitié orientale de l'enclos. Elle est couverte d'un toit à une pente, garni de tuiles rondes. Ce toit est supporté par une charpente reposant, au sud sur le mur de l'enclos, au nord sur une surélévation du mur de l'enclos et au centre sur deux piliers.

CONCLUSION

La construction représentée sur le cadastre de 1841 (fig. 95) est un enclos de pierres-sèches, dénommé *parc*, auquel est accolé une cabane, dénommée *cabanon* ; ils peuvent dater du XVIIIe siècle. Après 1841, l'enclos a été divisé en deux et l'une de ces deux parties a été couverte. La cabane actuelle et la citerne résultent du réaménagement de l'ancienne cabane, probablement en 1932 (fig. 100 et 101).

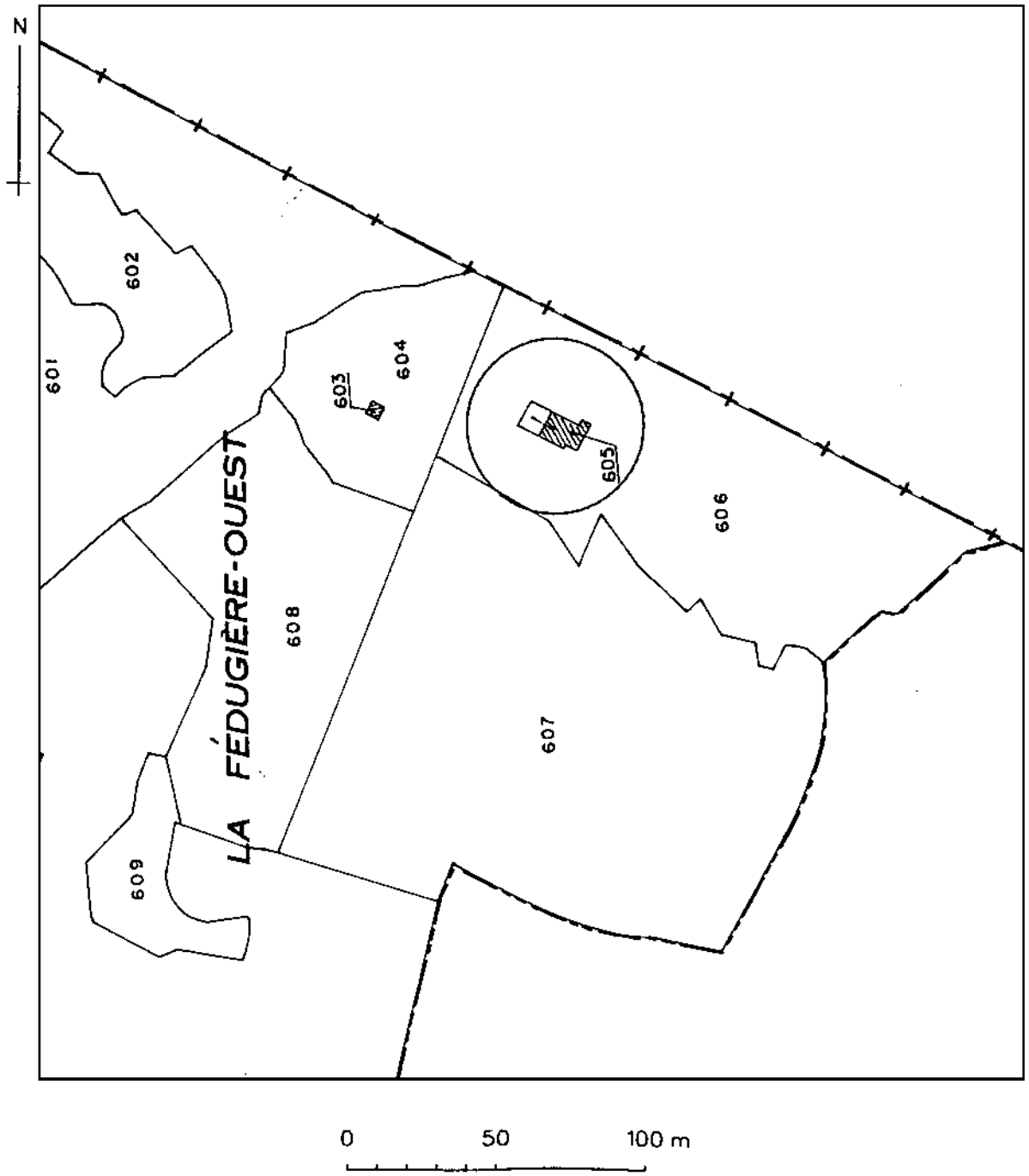

Fig. 94. Plan de situation extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section C).

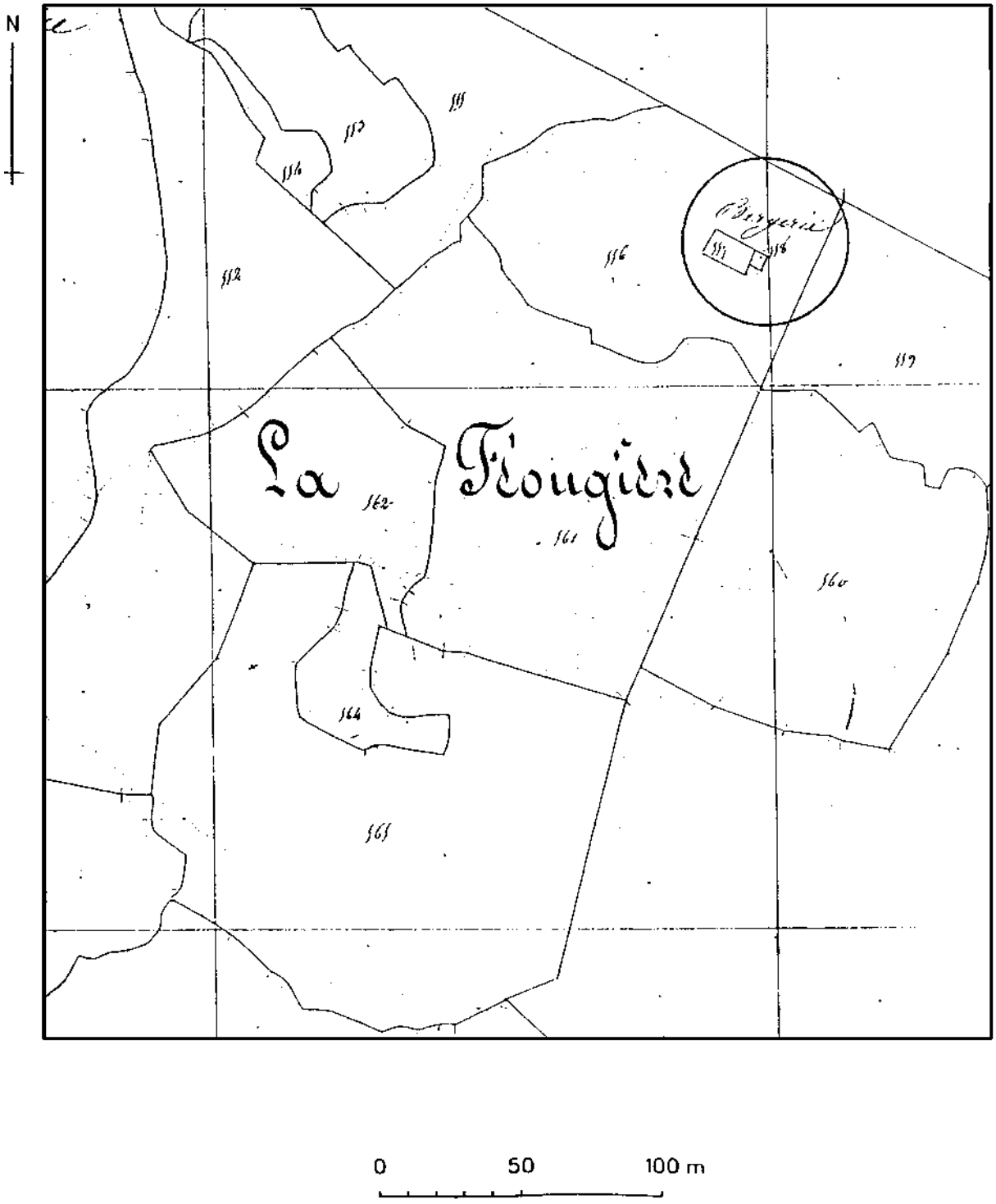

Fig. 95. Extrait du parcellaire cadastral de 1841 (section C).

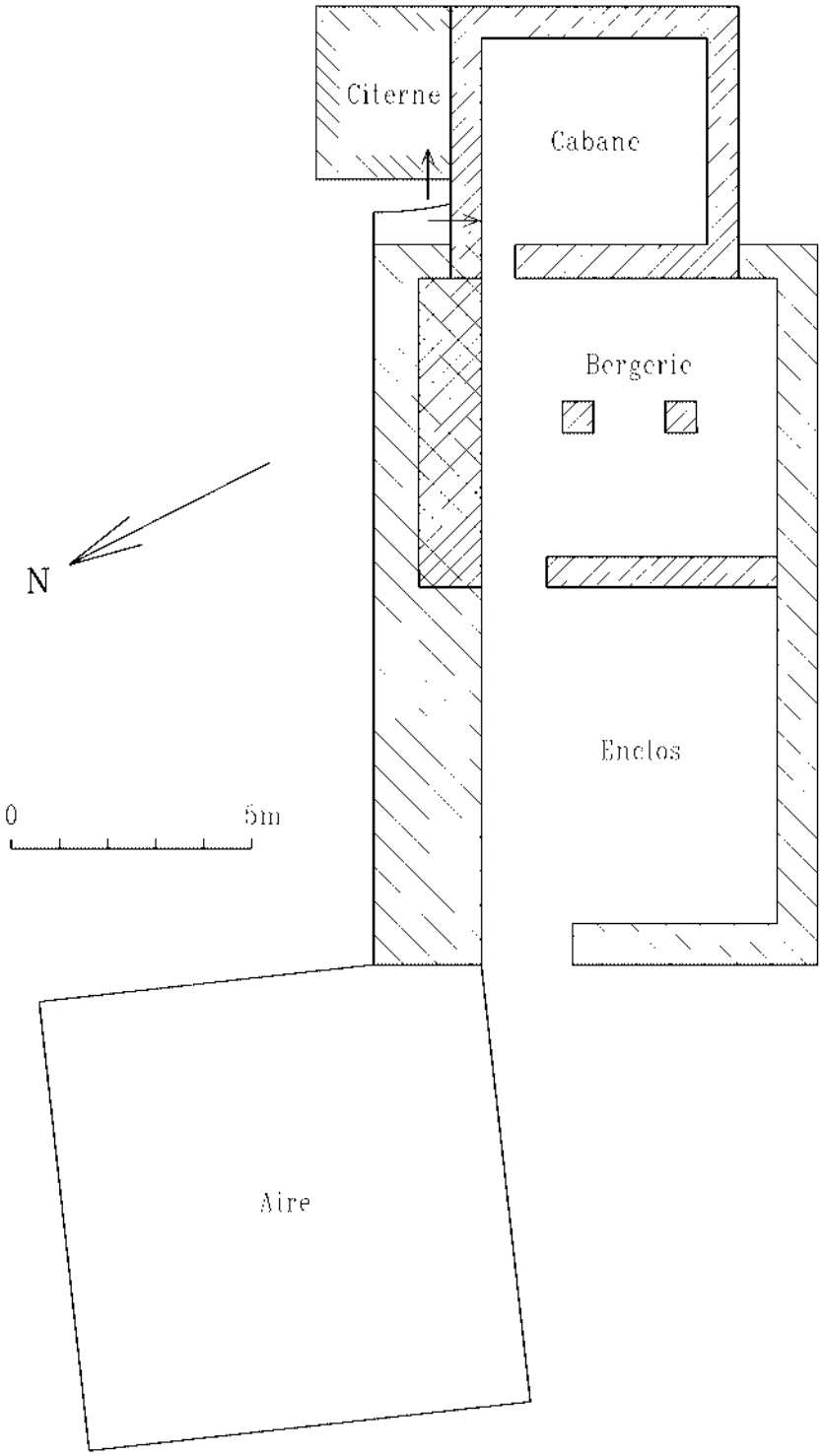

Fig. 96. Plan schématique.

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur

Fig. 97. Vue de situation depuis le nord.
Référence : 17 Fi 5265
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 98. Vue d'ensemble depuis le nord-ouest (au premier plan, l'aire envahie par l'herbe).
Référence : 17 Fi 5266
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 99. La bergerie : partie couverte et enclos, vus du nord.
Référence : 17 Fi 5271
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 100. La bergerie vue du nord, détail : l'assemblage du mur en pierres sèches.
Référence : 17 Fi 5273
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 101. La bergerie, porte de l'enclos vue de l'ouest-nord-ouest, détail : épaississement du mur en pierres sèches (au premier plan).
Référence : 17 Fi 5275
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 102. La bergerie : partie couverte et enclos, vus de l'ouest.
Référence : 17 Fi 5277
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 103. La bergerie : intérieur de la partie couverte, vu du sud-sud-ouest.
Référence : 17 Fi 5281
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

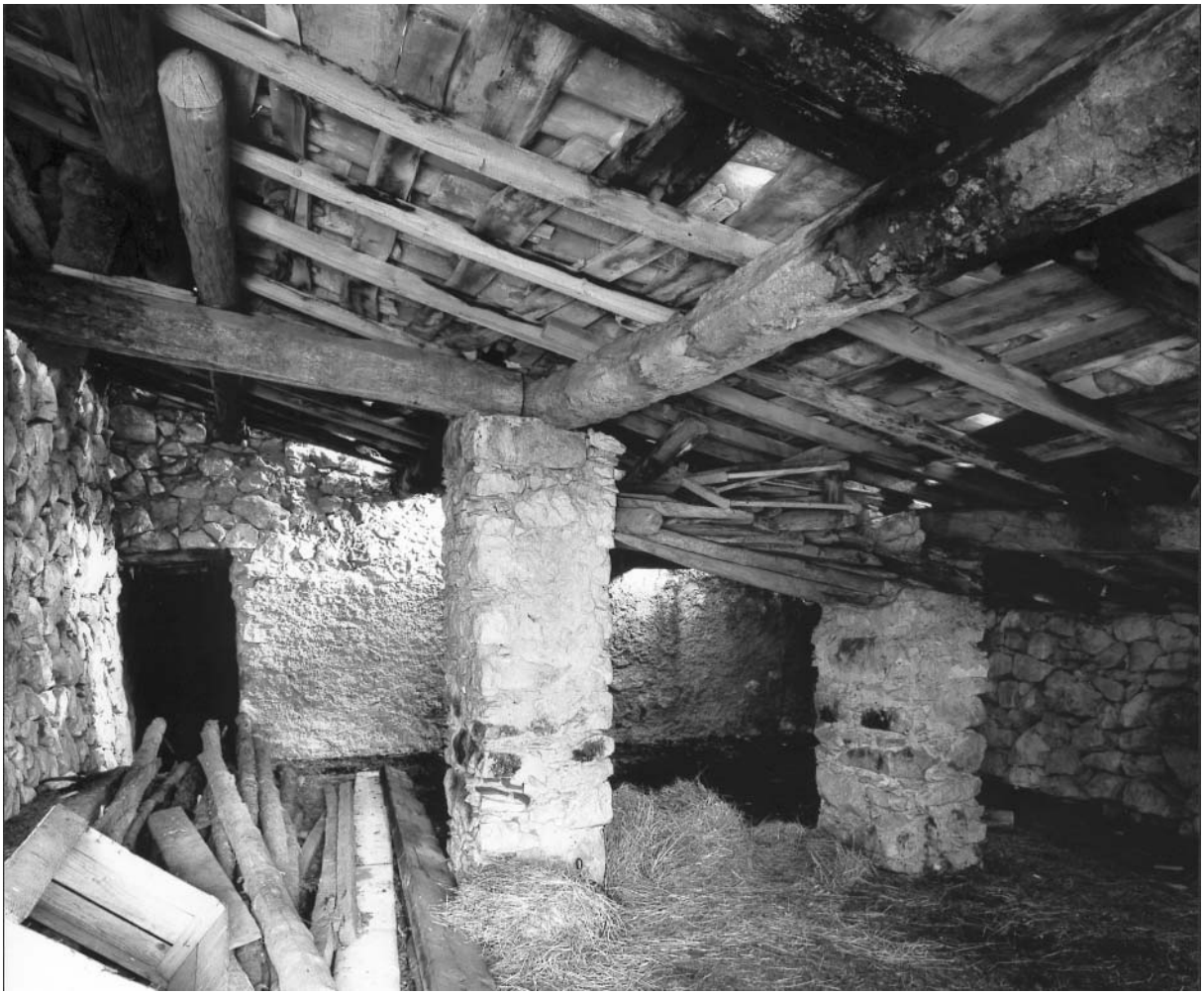

Fig. 104. La bergerie : intérieur de la partie couverte, vu du nord-ouest.
Référence : 17 Fi 5278
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 105. La cabane et la citerne, vues du nord.
Référence : 17 Fi 5269
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

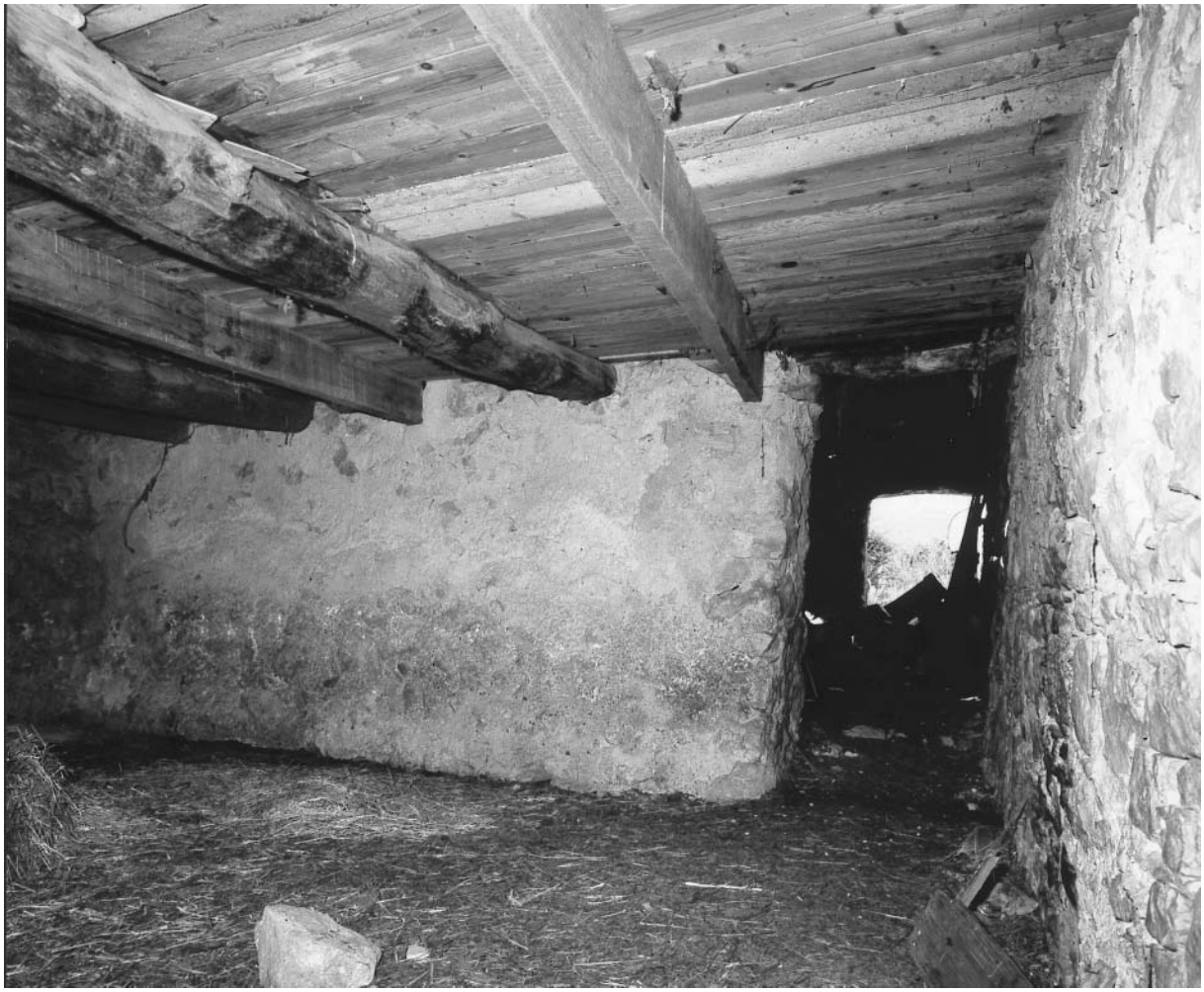

Fig. 106. Le niveau inférieur de la cabane, utilisé comme bergerie, intérieur vu de l'est.
Référence : 17 Fi 5283
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

BERGERIE DE CHAMP PELAS

Cadastre de 1981, section B, parcelle 229

Cadastre de 1841, section B, parcelle 182 à 184

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 982,64 y = 179,33

DESCRIPTION

La bergerie est constituée de deux bâtiments rectangulaires accolés par leur petit côté (fig. 92 et 93). Chacun de ces deux bâtiments ne comporte aujourd'hui qu'un étage de soubassement. L'accès se fait au milieu de l'élévation sud, à l'extrémité du bâtiment occidental, près de sa jonction avec le bâtiment oriental.

LE BATIMENT ORIENTAL

Le bâtiment oriental est le plus ancien. Il a subi plusieurs transformations. Il comprenait, à l'origine, deux niveaux.

Son toit repose uniquement sur les murs, soit en étant directement posé dessus, soit en étant ancré dans leur parement intérieur (mur ouest et partie ouest du mur nord). Les murs sont en blocage et maçonnés à la chaux.

On y accède depuis la bergerie occidentale, par une porte placée au milieu de l'élévation ouest. Dans cette même élévation, à une hauteur qui correspondait autrefois au second niveau, était percée une porte murée par la suite. Dans ce murage, avait été réservée une haute fente d'éclairage (plus d'un mètre de haut), également murée par la suite. La toiture du bâtiment occidental passe au milieu de la fente murée.

Ce bâtiment oriental n'est aujourd'hui éclairé que par quatre fentes : deux dans le mur sud et deux dans le mur est, dont une placée à une hauteur qui correspondait autrefois au second niveau.

Le bâtiment se prolongeait autrefois au-dessus du niveau actuel de la toiture en une sorte de tour. L'angle nord-ouest de celle-ci est dans le prolongement de la partie inférieure. Le mur nord de la tour ne mesurait que 2,60 mètres de long, c'est-à-dire un tiers seulement de la longueur du bâtiment au sol. Du mur en retour, à l'est, ne subsiste que l'amorce ; on ne sait

donc pas comment il était soutenu. Cette tour était percée de fentes. Il y en avait au moins une sur son mur ouest. Mais surtout il y en avait deux, qui sont bien conservées, ouvertes vers le nord ; il s'agit donc non pas de fentes d'éclairage mais de fentes de tir, destinées à des armes à feu. Ces fentes ont leur base à 1,10 mètre du sol extérieur amont ; elles sont larges extérieurement de 5 à 7 centimètres et intérieurement d'environ 35 centimètres ; elles sont hautes d'une vingtaine de centimètres. Nous avons signalé d'autres fentes percées plus bas, dans les autres murs de ce même bâtiment ; elles sont semblables : leur base est à 1,20 mètre du sol intérieur, leur largeur est de 5 à 6 centimètres à l'extérieur, de 32 à 34 centimètres à l'intérieur, leur hauteur est de 27 à 53 centimètres. Cela peut n'être qu'une coïncidence ; il se peut aussi que toutes ces fentes aient été des meurtrières. Quoi qu'il en soit, outre cette tour et ses fentes de tir, la présence d'une porte à l'étage non accessible directement de plain pied et celle d'une fente non située à la base d'un mur (à l'est), indiquent déjà une construction fortifiée.

LE BATIMENT OCCIDENTAL

Le bâtiment occidental est une bergerie. Son toit repose sur deux piliers de tuf maçonnés à la chaux. Les murs sont en blocage et maçonnés à la chaux à l'exception du mur nord qui est en pierres-sèches. Le mur sud est percé de deux fentes d'éclairage ; les autres sont aveugles.

CONCLUSION

Un édifice fortifié a été érigé au XVIe ou au XVIIe siècle. D'après sa situation, il n'avait pas pour destination principale la fortification, mais un usage agricole. Il a probablement déjà été remanié avant 1841, puisqu'à cette date il est décrit dans le cadastre comme une "bergerie", un "parc" et une "masure". Après 1841, l'enclos a été supprimé et la ruine remplacée par une bergerie couverte maçonnée au liant (bâtiment occidental). L'édifice d'origine (bâtiment oriental), déjà transformé en bergerie, a été conservé.

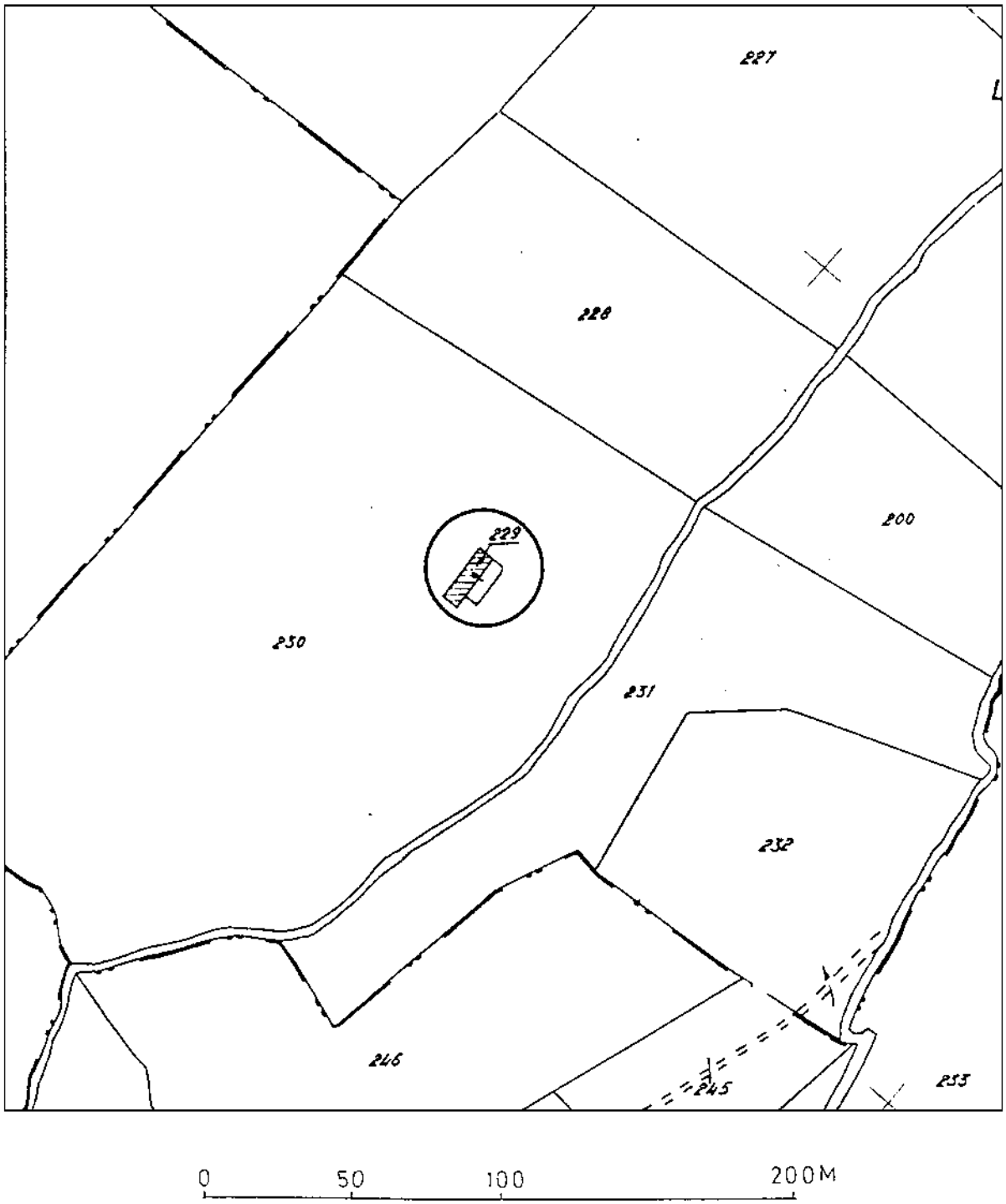

Fig. 90. Plan de situation extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section B).

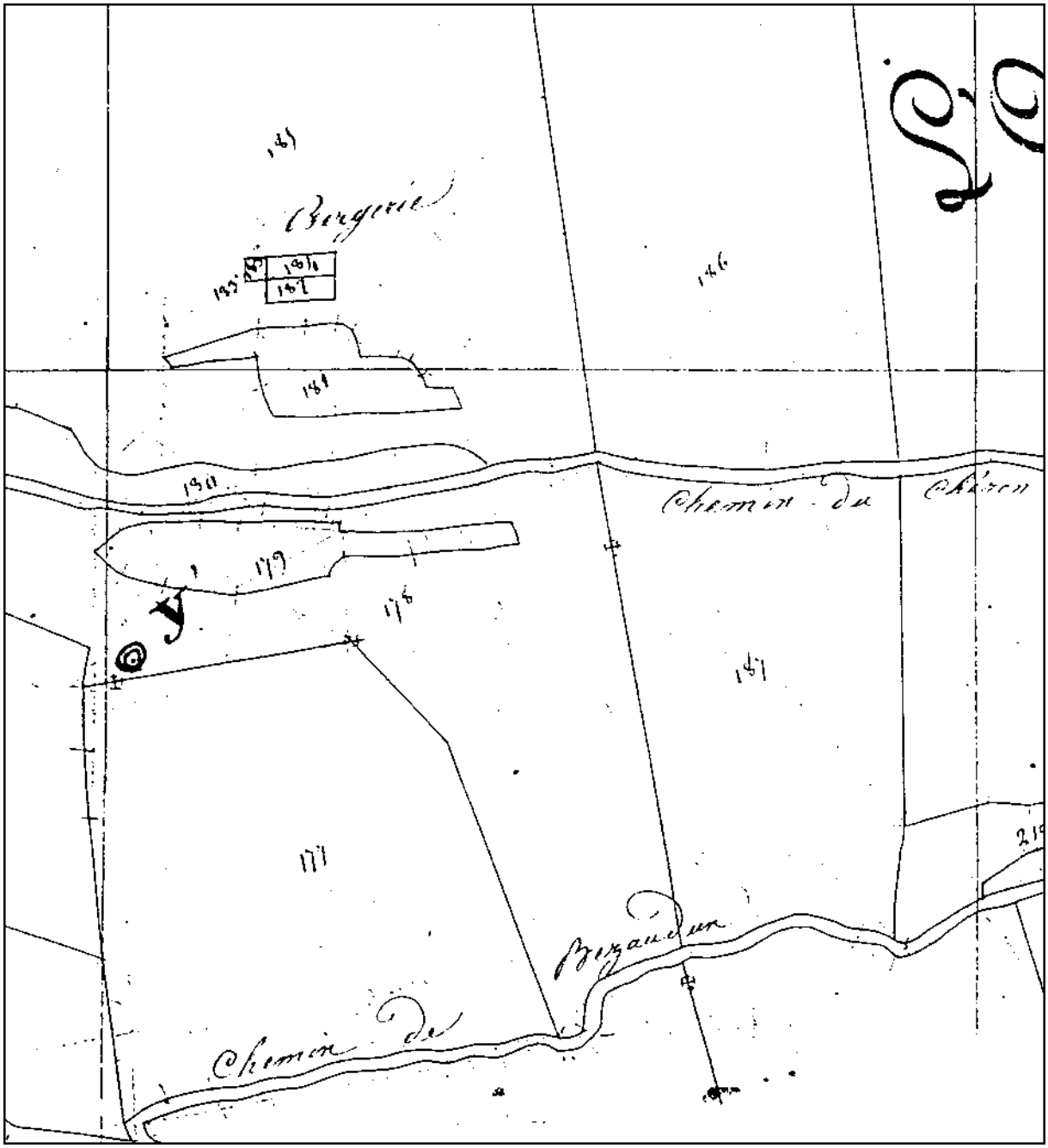

Fig. 91. Extrait du parcellaire cadastral de 1841 (section B).

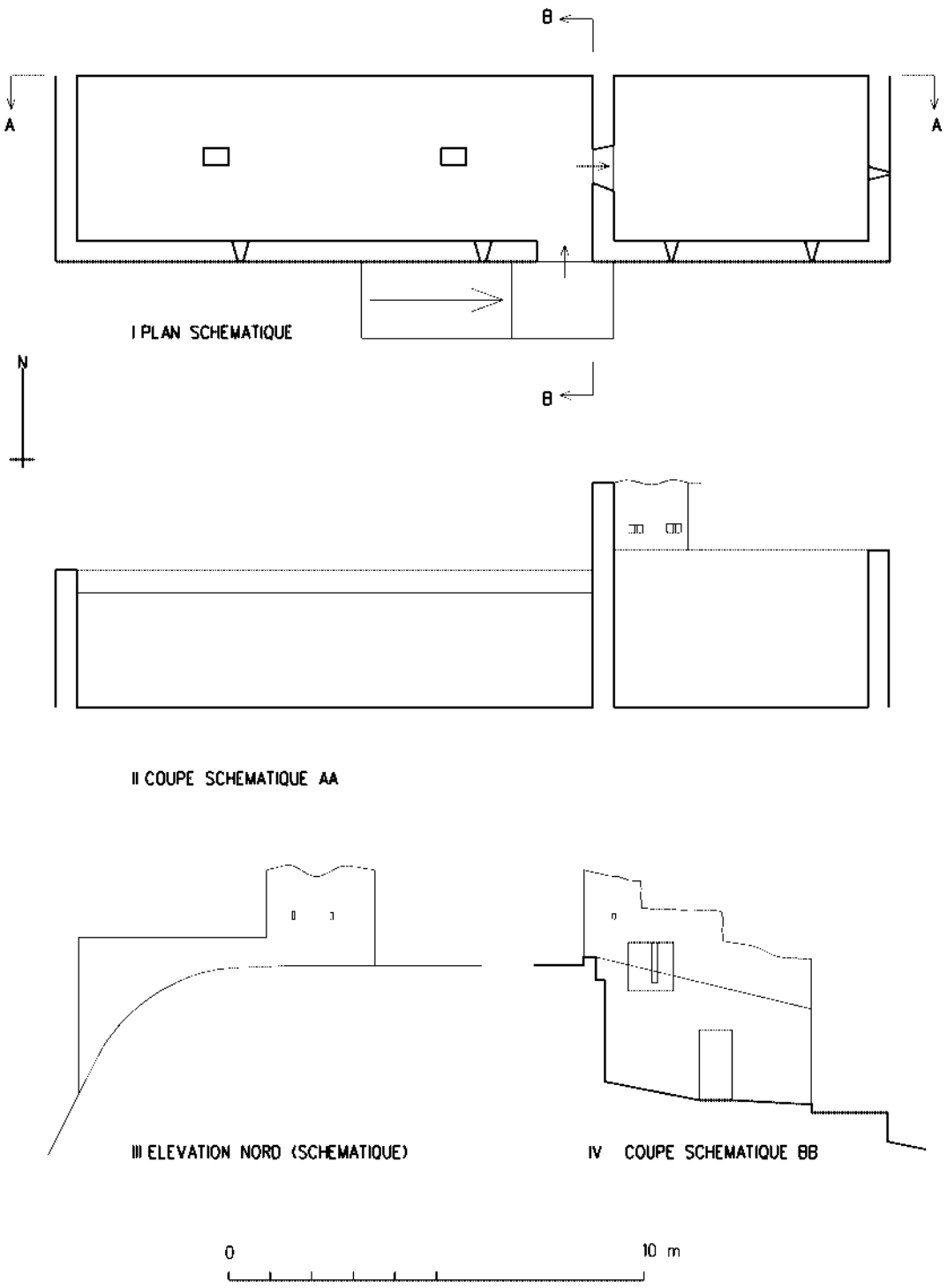

Fig. 92. Plan, coupes et élévation.
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur

Fig. 93. Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.
Référence : 17 Fi 2941
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

BERGERIE DE LA GRAVIERE

Cadastre de 1981, section B, parcelle 68

Cadastre de 1841, section B, parcelle 97 et 98

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 981,92 y = 179,26

Dans un enclos datant peut-être du XVIIIe siècle, une bergerie a été construite à la fin du XVIIIe siècle ou plus probablement dans la première moitié du XIXe siècle. Elle figure sur le cadastre de 1841. Son niveau inférieur a été voûté après coup, au plus tard au début du XXe siècle.

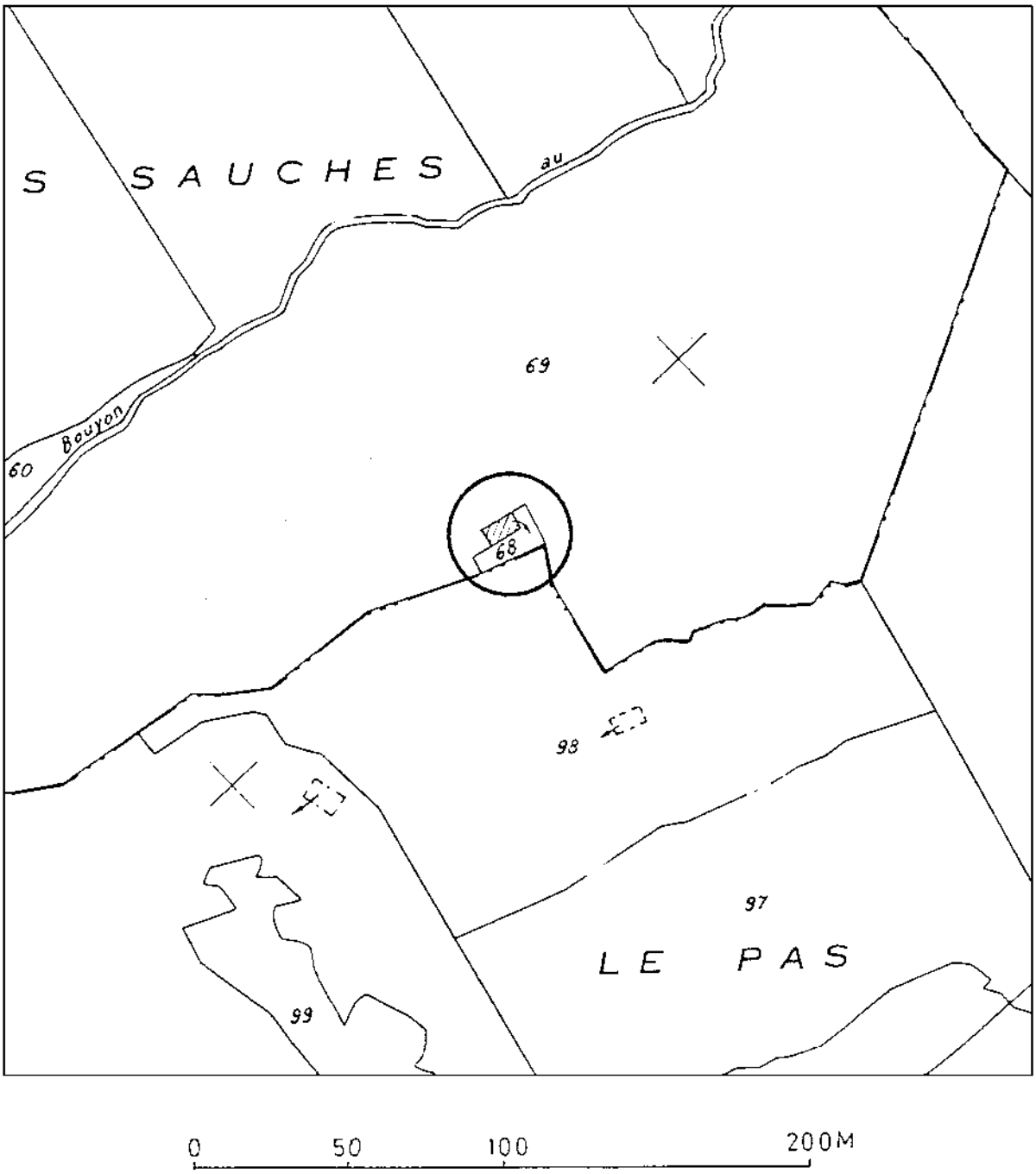

Fig. 84. Plan de situation extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section B).

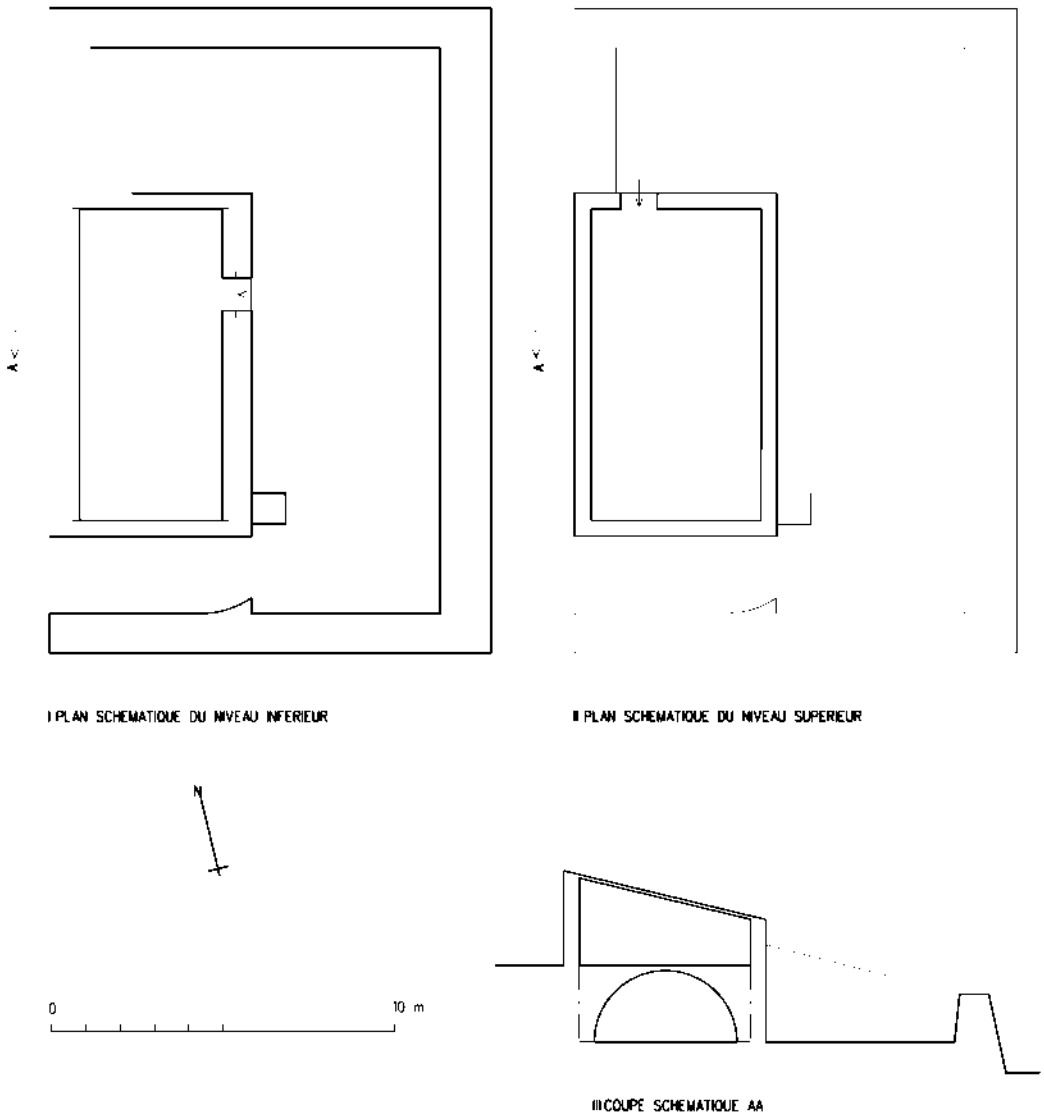

Fig. 85. Plans et coupe.

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur

Fig. 86. Vue d'ensemble depuis l'est.
Référence : 17 Fi 2945
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 87. L'enclos, élévation sud : détail de la maçonnerie de pierres sèches.
Référence : 17 Fi 2950
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 88. Intérieur de l'enclos : vue d'ensemble de la bergerie depuis le sud-est.
Référence : 17 Fi 2946
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

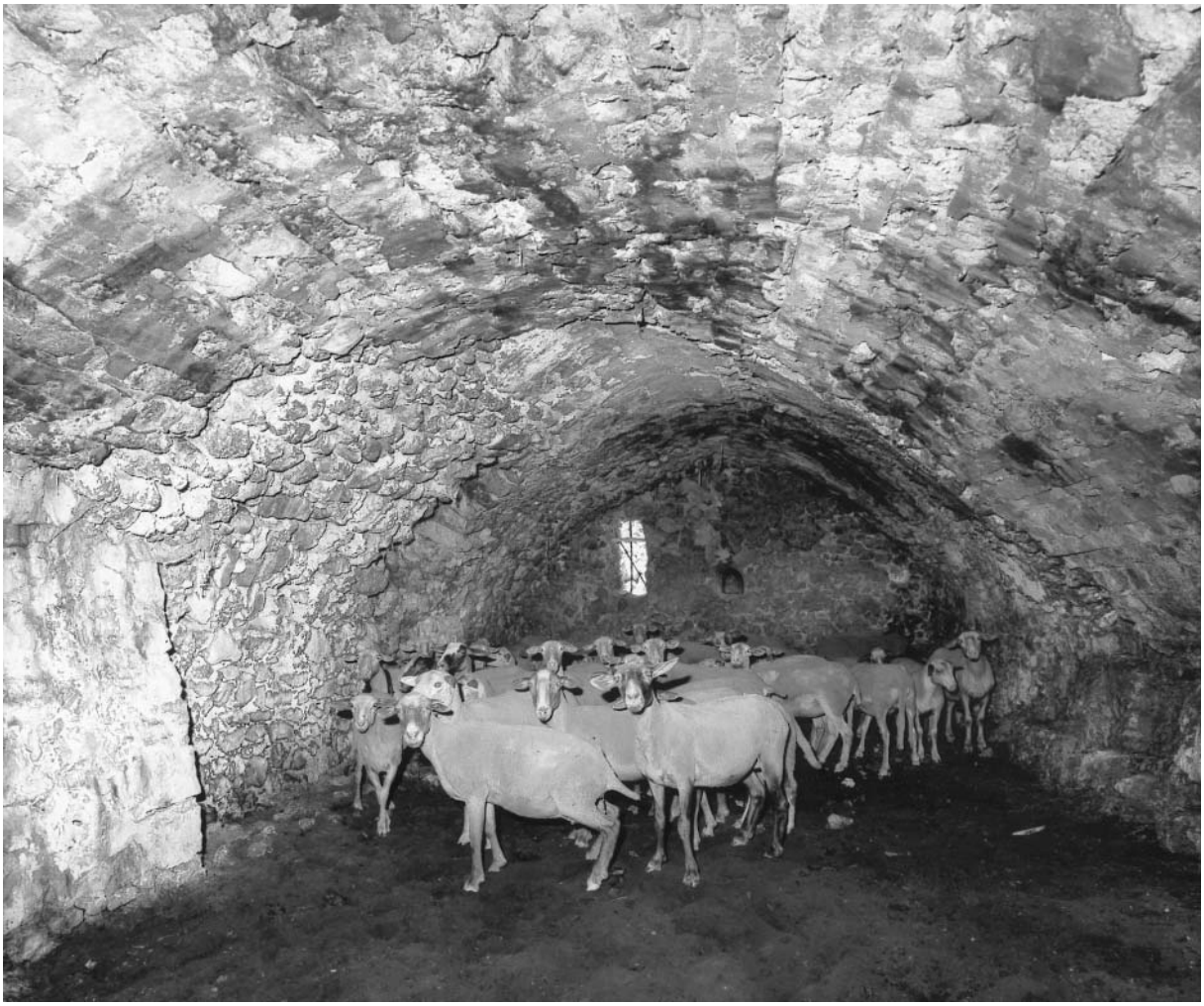

Fig. 89. La bergerie, niveau inférieur : intérieur, vue d'ensemble depuis l'ouest.
Référence : 17 Fi 4332
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

BERGERIE DE LA PUADE

Cadastre de 1981, section B, parcelle 53

Non cadastré en 1841

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 981,29 y = 179,47

DESCRIPTION

A un grand bâtiment de plan rectangulaire, est accolé à l'ouest une citerne avec un abreuvoir.

L'essentiel de la construction est en blocage de moellons calcaire non enduit. Les encadrements de portes sont dressés à l'aiguille (fig. 80). Du tuf est employé pour les arcs-diaphragmes du premier niveau (on note des traces de coffrage dans la chaux qui en couvre l'intrados), la chaîne d'angle sud-est de l'étage, l'arc incomplet et muré de la seconde élévation est.

STRUCTURE (fig. 75)

Le premier niveau est de plan rectangulaire ; son mur sud est renforcé par deux contreforts (fig. 79). Il est subdivisé en deux parties : à l'est une partie aujourd'hui à ciel ouvert, à l'ouest un volume lui-même subdivisé par deux rangs d'arcs-diaphragmes plein cintre (fig. 81 et 82). La galerie nord est surmontée d'un étage.

ELEVATIONS

L'élévation sud est percée de deux jours, l'un donnant sur l'enclos, l'autre éclairant le bâtiment. Le prolongement du mur-diaphragme nord forme l'élévation sud du niveau supérieur. Il est orné d'un cadran solaire. Ce mur était aveugle, on y a percé quatre fenêtres lors des travaux de 1994.

Les élévations orientales sont percées d'une porte couverte en arc surbaissé (fig. 80). La seconde élévation est percée de deux fentes d'éclairage au premier niveau. On y voit aussi les traces d'un arc. Au second niveau, baie à demi bouchée et sortie de conduit de fumée (formé de tuiles creuses)

L'élévation nord est percée de deux portes donnant accès directement au deuxième niveau.

L'élévation ouest est aveugle.

COUVERTURES

Les toits sont en appentis.

DISTRIBUTION INTERIEURE

L'étage de soubassement est une bergerie. Dans l'angle nord-est, un mur bahut délimite un enclos. Il n'y a pas de communication intérieure entre l'étage de soubassement et l'étage de comble. Celui-ci est subdivisé en deux parties : au nord un fenil, au sud une pièce d'habitation où subsiste la sortie d'un conduit de poêle.

CONCLUSION

La bergerie de La Puade (ou des Vargons, nom du lieudit tel qu'il figure sur les cadastres) n'est représentée ni sur la carte de Cassini ni sur le cadastre de 1841. Tout laisse penser que cette bergerie a été construite vers 1846, comme l'annonce la date gravée sur la clef de l'arc couvrant la porte principale ("J F 1846"). A cette époque sans doute n'y avait-il qu'un grand bâtiment dont le toit n'était soutenu que par des piliers, en effet les arcs-diaphragmes ont été accolés aux murs. Sans doute cela s'est-il fait en même temps que l'exhaussement du bâtiment, en 1863, date portée sur le couvrement de la porte nord.

La citerne a été ajoutée en 1923. Elle porte deux fois l'inscription "1923 AV" et, sur l'enduit intérieur, l'inscription "M T / ... / 1923".

Des travaux de restauration ont été effectués en 1994, entre le moment de la description (décembre 1993) et celui des prises de vue noir et blanc : percement de baies, réfection des planchers et du toit.

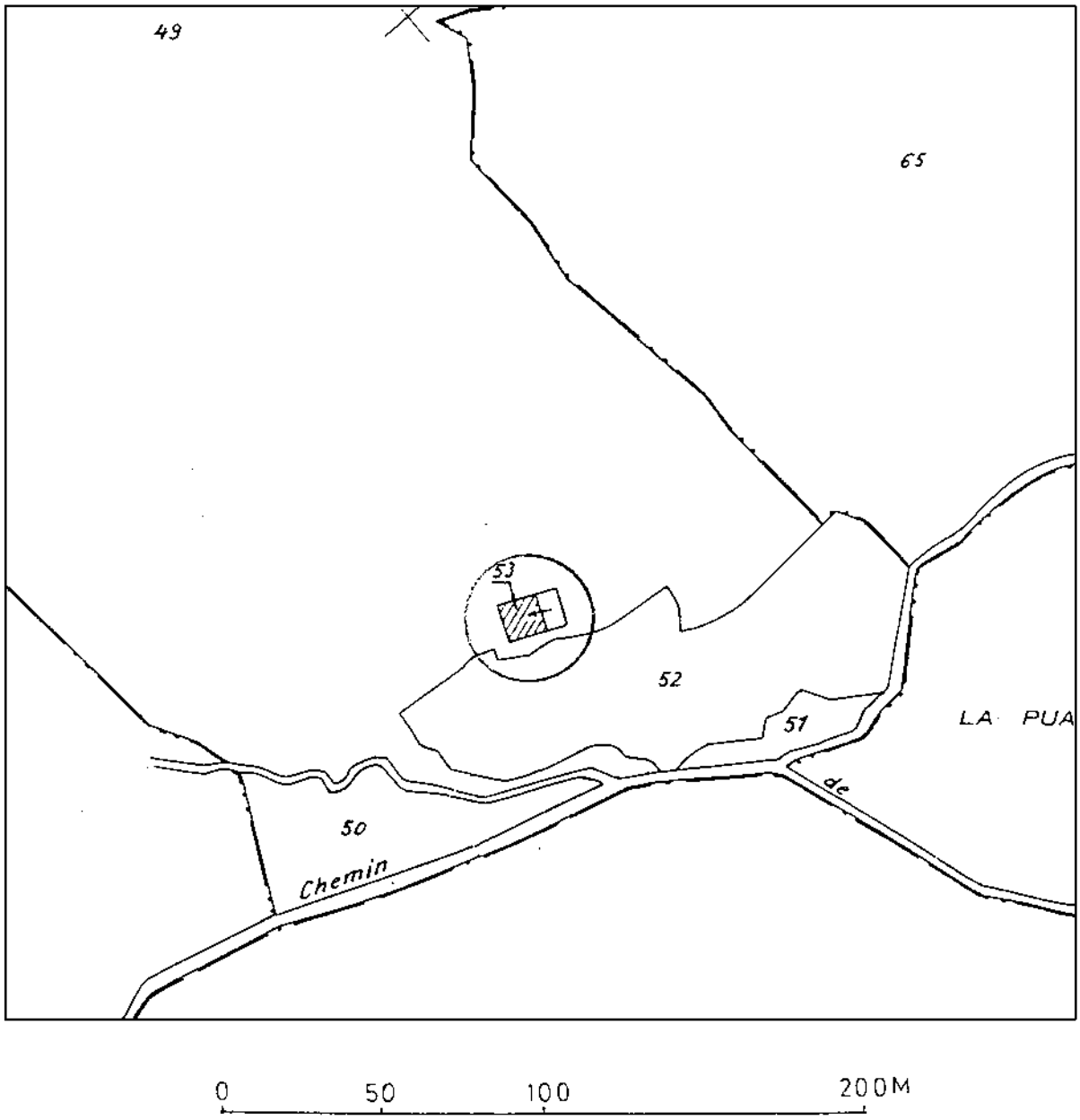

Fig. 74. Plan de situation extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section B).

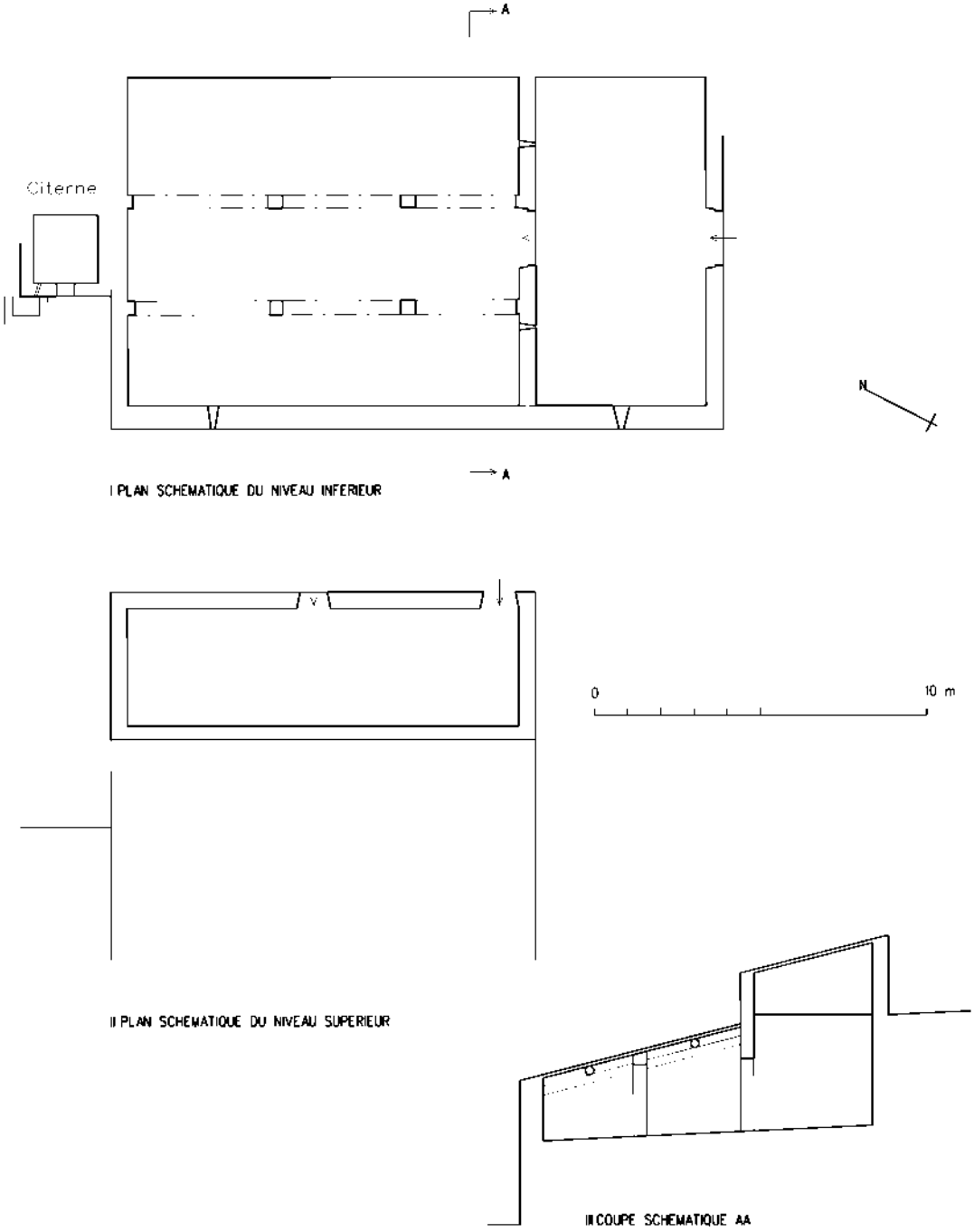

Fig. 75. Plans et coupe.
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur

Fig. 76. Vue de situation, prise de l'est.
Référence : 17 Fi 2709
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 77. Vue de situation depuis le sud (avant travaux).
Référence : 17 Fi 2704
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 78. Vue d'ensemble depuis le sud.
Référence : 17 Fi 2951
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 79. Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.
Référence : 17 Fi 2953
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 80. Elévations sud-est : les portes.
Référence : 17 Fi 2706
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 81. Galerie centrale de la bergerie, vue du nord-ouest.
Référence : 17 Fi 2710
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1993

Fig. 82. Galerie sud-ouest de la bergerie, vue du sud-est.
Référence : 17 Fi 2713
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1993

Fig. 83. Galerie centrale de la bergerie : la charpente.
Référence : 17 Fi 2714
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1993

CABANON DU ROI (CABANE)

Cadastre de 1981, section A, parcelle 148

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 980,89 y = 179,34

Une petite cabane de plan carré comprend deux bas niveaux (fig. 66 à 68). Le niveau inférieur est un réaménagement, en maçonnerie à la chaux, d'une cabane plus ancienne en pierres-sèches. Une citerne surmontée d'une très petite pièce (largeur extérieure 1,5 m) lui sont accolées, formant un appendice (fig. 72).

Une porte, percée dans l'élévation sud, donne accès de plain-pied à la cabane. Une autre porte est percée dans l'élévation ouest de l'appendice, près de l'angle nord. Son seuil correspond au niveau supérieur de la citerne. On y accède par une rampe d'accès droite, perpendiculaire au mur (fig. 71). Une porte intérieure fait communiquer le niveau supérieur de la cabane avec le niveau supérieur de l'appendice.

L'écoulement des toitures vers la citerne se faisait d'une part au travers du mur, depuis le haut, dans l'angle sud-est, d'autre part par l'intérieur du mur, dans l'angle sud-ouest de la citerne (fig. 73). Une surverse est faite de deux tuiles rondes posées l'une sur l'autre, l'une à l'endroit, l'autre à l'envers.

L'élévation sud-est de l'appendice est percée d'un petit jour à ébrasement extérieur (hauteur 20 cm, largeur 25 cm), dont l'axe n'est pas perpendiculaire au mur, il s'agit probablement d'une meurtrière de fusillade.

Sur l'élévation ouest, près de l'angle sud, dans le haut du mur, une date dans un cartouche a été tracée dans l'enduit frais (fig. 69 et 70). La date est mal conservée, le dernier chiffre est entièrement effacé et l'avant-dernier partiellement. On lit peut-être 184?.

Le tout évoque un logement rudimentaire pour un homme d'arme et son cheval. Il s'agit peut-être d'un poste frontière ; dans ce cas il aurait été aménagé après 1841, puisqu'il ne figure pas sur l'ancien cadastre, et avant 1860, date du déplacement de la frontière. Ceci s'accorderait bien avec le nom du lieudit : Cabanon du Roi.

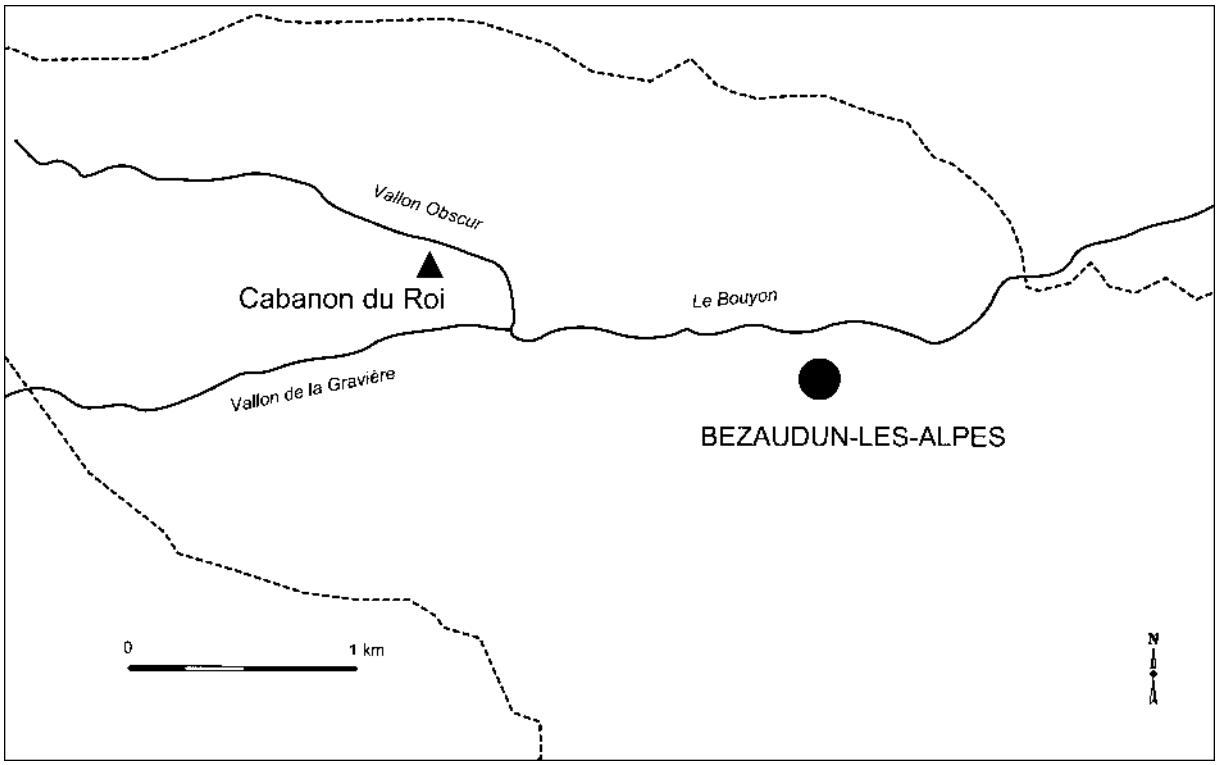

Fig. 65. Plan de situation.

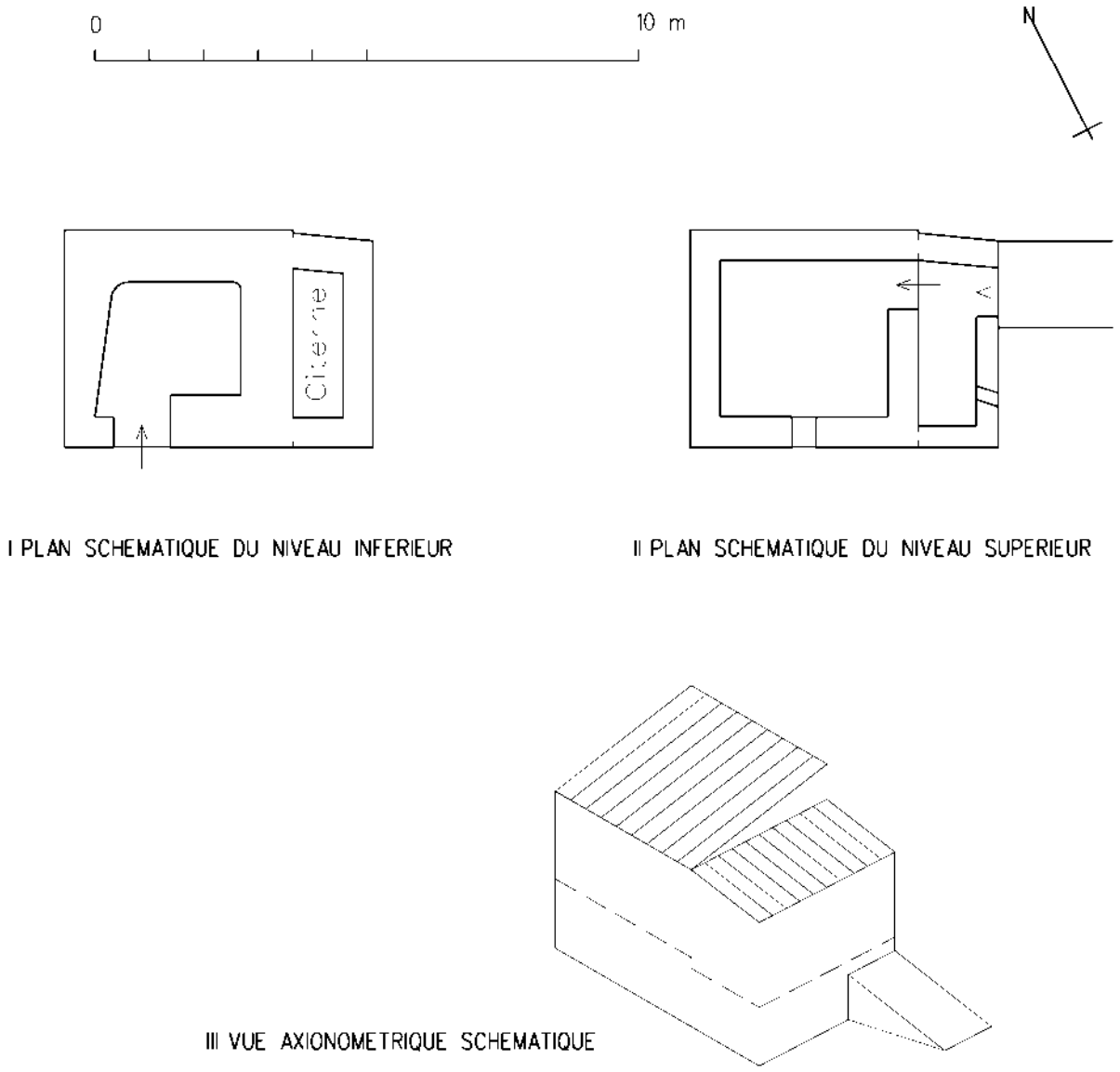

Fig. 66. Plans et vue axionométrique.

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur

Fig. 67. Vue de situation depuis le sud.
Référence : 17 Fi 2955
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 68. Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.
Référence : 17 Fi 4337
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 69. L'angle ouest et la date.
Référence : 17 Fi 2958
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

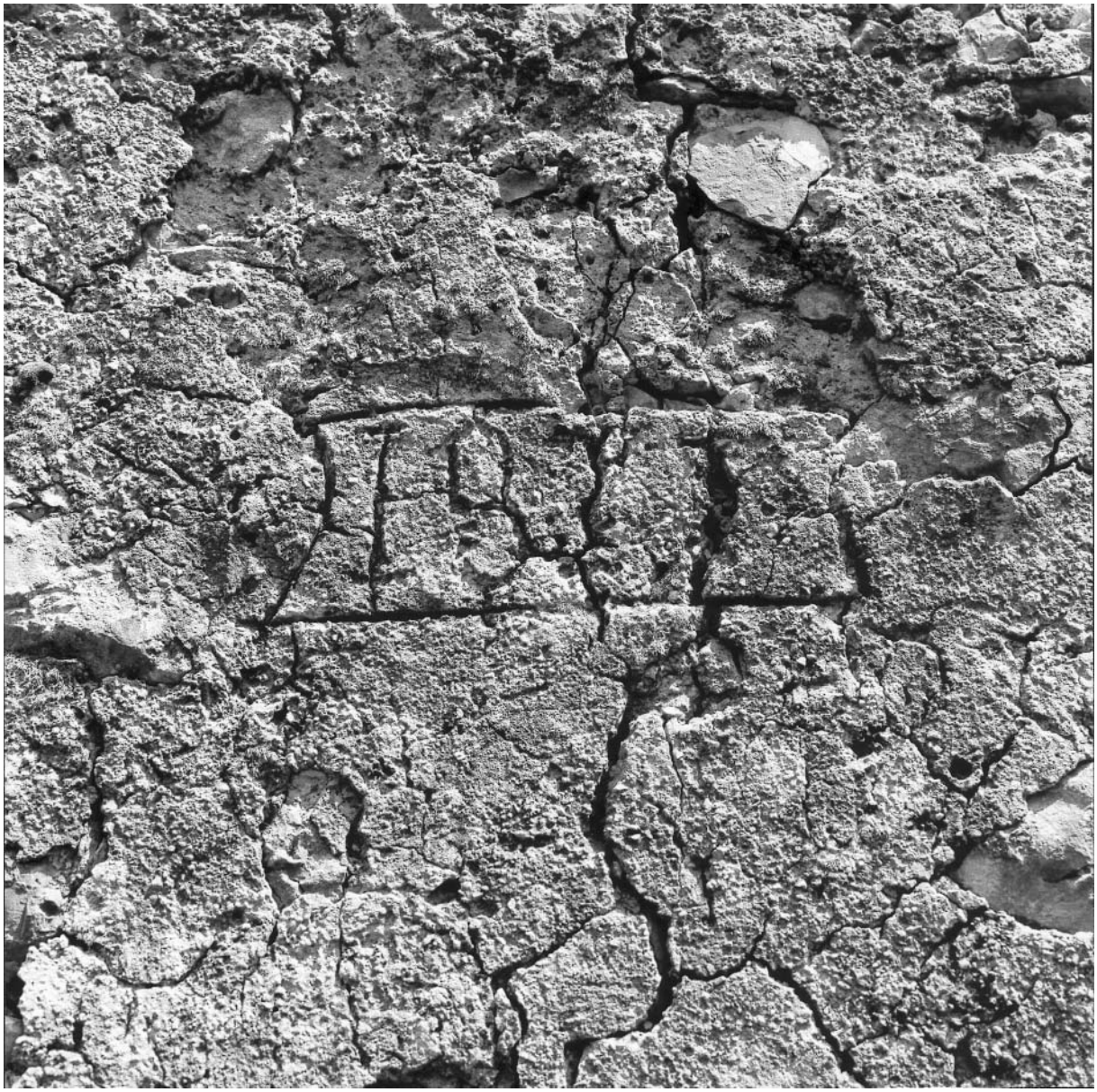

Fig. 70. L'élévation nord-ouest près de l'angle ouest, détail : la date.
Référence : 17 Fi 2964
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 71. L'élévation sud-est.
Référence : 17 Fi 4335
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

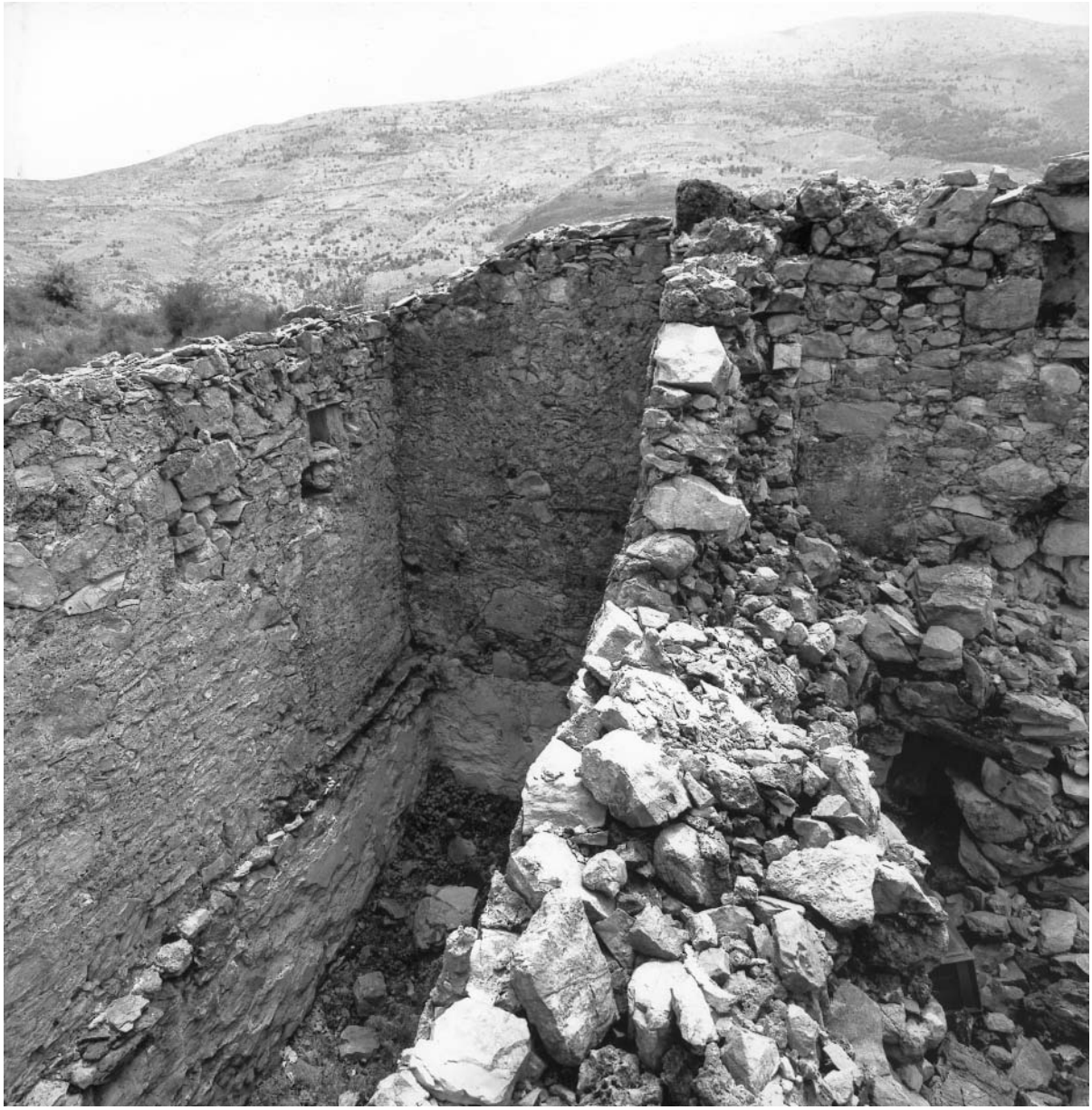

Fig. 72. Vue intérieure prise vers le sud, à gauche : la citerne.
Référence : 17 Fi 2960
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 73. Vue intérieure prise vers le sud, la citerne : détail. A droite l'arrivée de l'eau, à gauche la surverse.
Référence : 17 Fi 4340
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

BASTIDE DU CHEIRON (CABANE)

Cadastre de 1981, section A, parcelles 114

Cadastre de 1841, section A, parcelles 118

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 979,54 y = 179,01

La cabane, de plan carré, est homogène mais aujourd'hui en ruine (fig 61 à 64). Le niveau inférieur est destiné aux bêtes de somme. Le niveau supérieur sert d'habitat provisoire.

Toute la maçonnerie est assemblée à la chaux. Les murs sont de tout venant et utilisent des débris de tuiles comme cales ; ils ont été enduits. Le plancher du niveau supérieur est fait d'une couche de plâtre (environ 5 cm), supportée par des planches elles-même clouées sur des poutres. Le toit est à deux pans (vers l'amont et vers l'aval). Il est soutenu par des poutres sur lesquelles sont posés des chevrons de section carrée. Des cannisses disposées au-dessus d'eux supportent les tuiles.

Les deux portes et la fenêtre sont couvertes d'un linteau en bois. Les encadrements des portes n'ont pas de feuillure. Celle du niveau inférieur bute sur un morceau de bois scellé dans la maçonnerie et se ferme à la barre (ce qui est surprenant pour une pièce destinée à des bêtes et sans autre accès !). Celle du niveau supérieur bute sur un ébrasement et se ferme en retenant le penne d'une serrure par un morceau de tuile scellé au plâtre dans la maçonnerie.

Un support de mangeoire, maçonné, est visible au niveau inférieur au pied du mur nord-ouest. Au niveau supérieur, un placard a été aménagé dans l'épaisseur de ce même mur. Sur l'élévation antérieure, de part et d'autre de la porte, deux pierres trouées ont été placées dans le mur pour y attacher des bêtes.

Aucune construction n'est représentée sur la carte de Cassini. Le cadastre de 1841, en revanche, en figure une sous la dénomination de "bastidon", placée dans le lieudit "Bastide du Chéron". Cette cabane n'est donc pas à l'origine du toponyme[20]. La cabane date probablement du début du XIXe siècle, avant 1841. Elle ne semble pas avoir été remaniée depuis.

20. Cette bastide du Cheiron, dont nous ne savons rien, était peut-être tout de même située dans le secteur. En effet, une ruine proche de la cabane (occupant les parcelles 115 et 118) présente des pierres dressées à l'aiguille sans réserve réemployées dans une maçonnerie de tout venant.

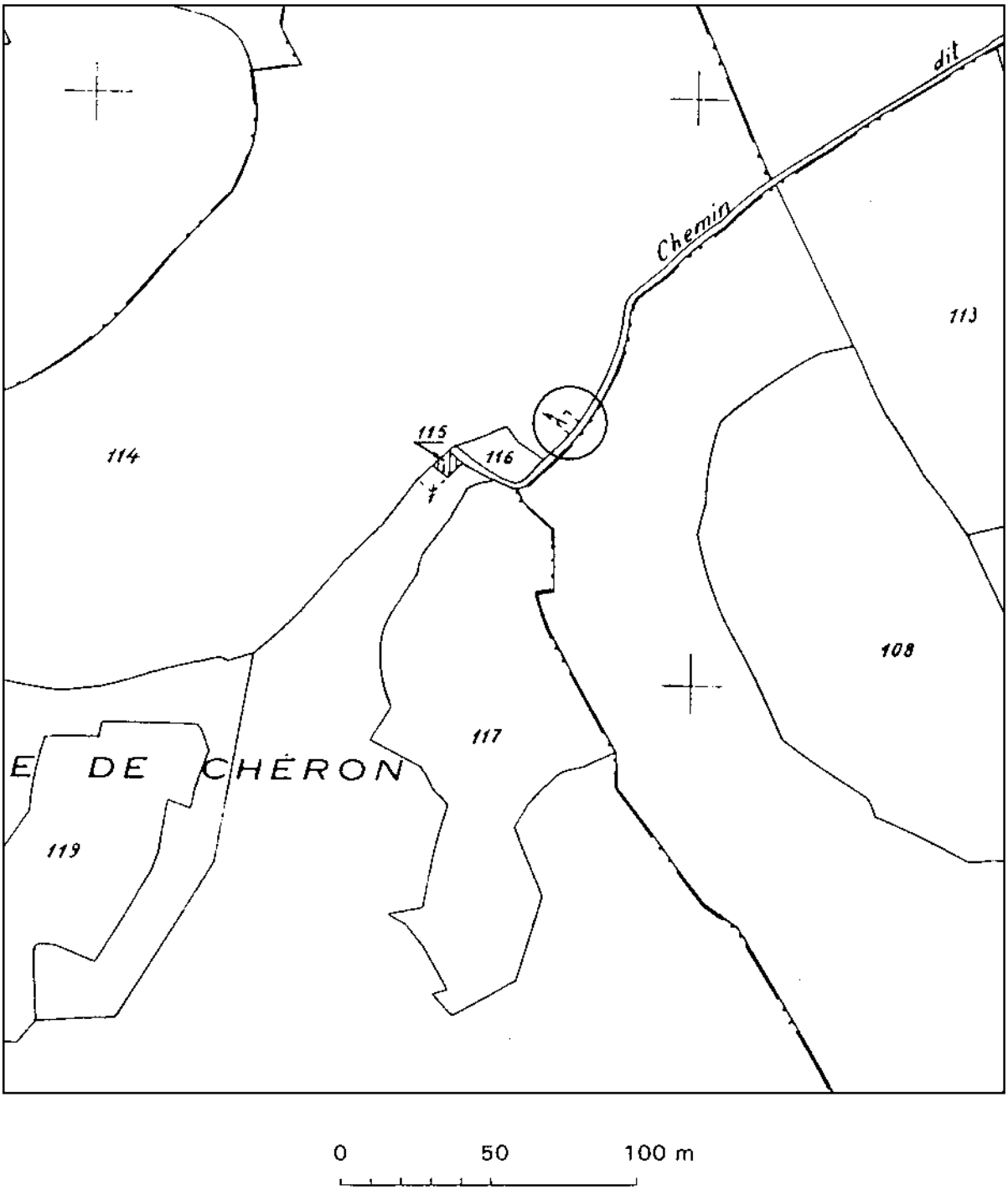

Fig. 61. Plan de situation extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section A).

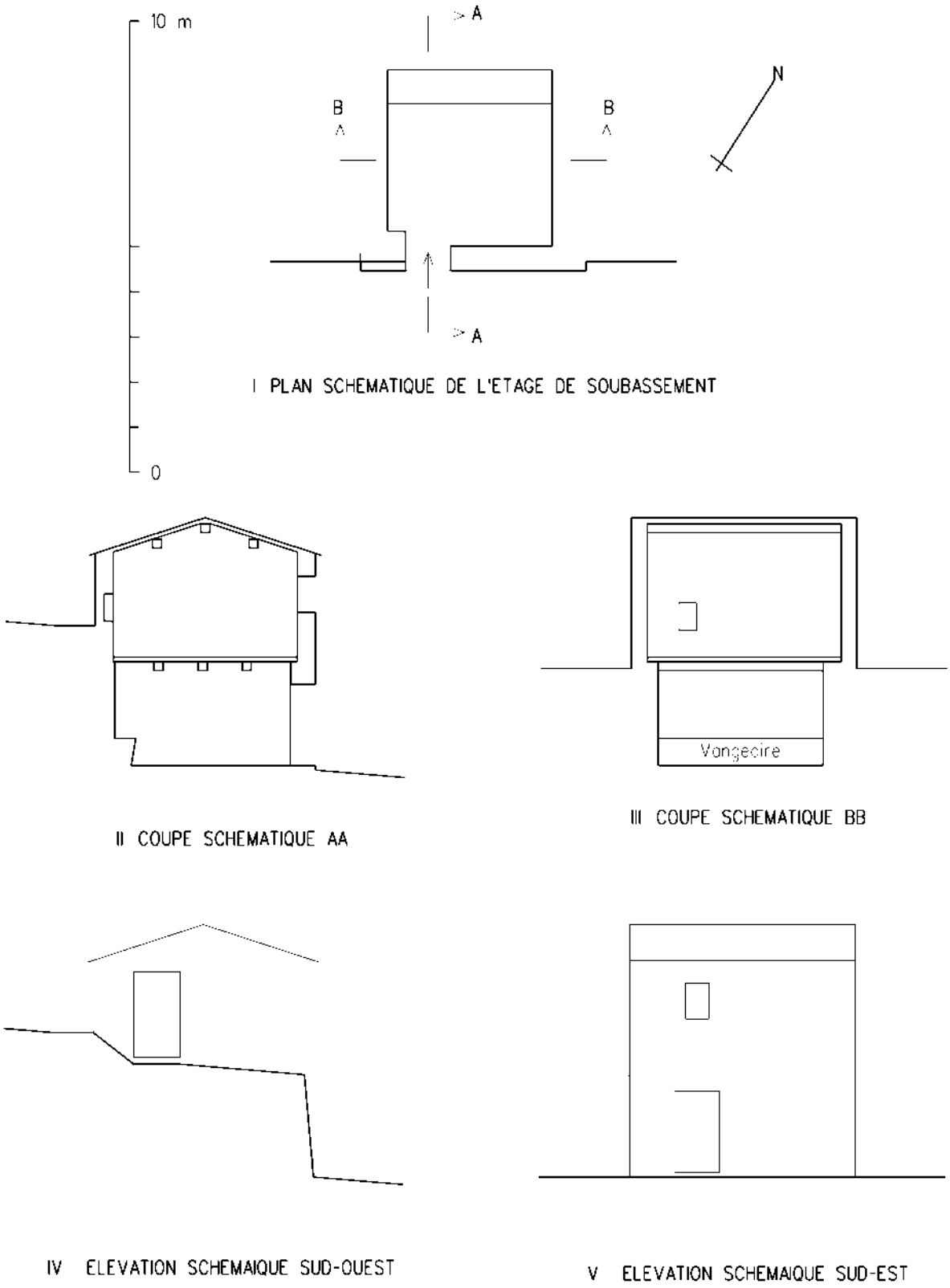

Fig. 62. Plan, coupes et élévations.

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur

Fig. 63. Vue d'ensemble depuis le sud-sud-ouest.
Référence : 17 Fi 2966
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 64. Vue de volume depuis le sud.
Référence : 17 Fi 2968
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

BASTIDE DE VESCAGNE

Cadastre de 1981, section E, parcelles 12

Cadastre de 1841, section E, parcelles 119 à 121

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 982,56 y = 175,82

La bastide de Vescagne occupe un replat du versant nord, par ailleurs raide, de la vallée de La Cagne. Elle se situe dans une zone assez encaissée, proche du fond de la vallée, mais bien exposée (fig. 58).

La bastide est constituée de trois parties accolées : un logis, une bergerie et une tour (fig 57, 59 et 60). La bergerie est à l'est du logis, la tour au nord. Les élévations sont toutes alignées au sud, tandis qu'elles présentent au nord un décrochement à chaque changement de partie. Tous les toits sont en appentis, pente vers l'aval. Le bâtiment a encore été remanié, une première fois il y a quelques décennies, une seconde fois plus récemment. C'est à cette occasion qu'ont été placées des échelles de meunier pour la distribution intérieure ; auparavant il n'y avait pas de circulation intérieure.

LE LOGIS

Le logis comprend deux étages de soubassement et un étage de combles. Son plan est approximativement un carré, cependant les murs nord et sud sont sensiblement non parallèles ; les murs est et ouest, en revanche, sont à peu près perpendiculaires au mur nord. Tout le logis est divisé en deux par un épais mur de refend (environ 50 cm) ; il repose au niveau inférieur, par l'intermédiaire d'un mur diaphragme, sur deux arcs.

L'accès au niveau intermédiaire se fait depuis un perron dont le degré, droit, est parallèle à la façade (fig. 60). L'accès au niveau inférieur se fait, dans la partie est, par une porte percée sous le perron ; une autre porte, donnant accès à la partie ouest, est un remaniement récent. L'accès au niveau supérieur se fait actuellement à l'intérieur, par une échelle de meunier, depuis le niveau intermédiaire. Auparavant, on y accédait vraisemblablement de plain-pied, par une porte percée dans l'élévation nord.

Le niveau inférieur était autrefois une étable ou une bergerie. Deux pièces sous plancher sont séparées par un mur diaphragme, déjà signalé, supporté par deux arcs plein cintre. La retombée nord de l'arc nord se fait sur un pilastre. La retombée sud de l'arc sud se

fait sur une portion de mur longue d'un peu moins d'un mètre. Les deux autres niveaux comprenaient également deux pièces.

La porte principale, par laquelle on accède depuis le perron au niveau intermédiaire du logis, possède un encadrement de calcaire blanc, importé sur le site. Les pierres des piédroits sont taillées à la boucharde avec réserve, selon une bande verticale en avant du nu du mur, et à l'aiguille, grossièrement, pour la partie des pierres situées au nu du mur, à l'extérieur de la bande verticale. Cette dernière portion était visiblement destinée à être enduite. Le couvrement de cette porte est un plate-bande dont le claveau central porte la date de 1847.

Les fenêtres ont été remaniées ; il semble que la disposition ancienne ait été régulière. Celles situées de part et d'autre de la porte principale ont un appui mouluré, en calcaire orange, d'origine locale.

La maçonnerie est de blocage. L'angle sud-ouest et la partie supérieure de l'angle sud-est (au-dessus du toit de la bergerie) sont en pierres taillées, en calcaire orange. Les autres chaînes d'angle sont en blocage.

LA BERGERIE

La bergerie comprend un étage de soubassement, la bergerie proprement dite, et un étage de combles, servant de fenil. On y accède par trois portes anciennes : deux portes cochères au niveau inférieur, une porte fenière au niveau supérieur, dans le mur nord. Toutes les trois ont un encadrement de pierres dressées, en calcaire orange, et sont couvertes d'un linteau cintré en arc surbaissé. La maçonnerie est de blocage. L'angle sud-est est fait de pierres dressées, en calcaire orange. Les autres chaînes d'angle sont en blocage.

LA TOUR

La tour comprend un étage de soubassement, un étage carré et un étage de combles. Elle est accolée au nord du logis, près de son angle nord-ouest. Son mur sud est le mur nord du logis puis son prolongement. Il n'y a pas de solution de continuité visible dans la maçonnerie du mur ouest. La maçonnerie et les chaînes d'angle sont en blocage. Les élévations nord et ouest sont aveugles. Le mur nord se prolonge sensiblement au-dessus du niveau du toit.

Le niveau inférieur de la tour correspond au niveau intermédiaire du logis, d'où on y accède. Il n'occupe que la moitié de la surface au sol de la tour et constitue une sorte de vide sanitaire. Il est couvert d'une voûte en berceau rampant. La partie est du niveau intermédiaire de la tour est occupée par un four. La partie ouest a été transformée et ne donne pas d'indication sur sa destination ancienne. Le niveau supérieur est vraisemblablement un ancien pigeonnier, mais rien ne l'indique plus.

CONCLUSION

L'édifice apparaît sur la carte de Cassini sous la dénomination "Bastide de Cagnes". L'emploi de ce terme *bastide* au XVIIIe siècle et surtout le symbole utilisé pour la localiser indiquent une construction noble. Le site choisi, plus fonctionnel que militaire, et l'absence de parement assisé, même sommairement, nous incitent à situer sa fondation après le Moyen Age. La présence d'un épais mur de refend assis sur des arcs-diaphragmes nous font proposer le XVIe siècle.

Nous pouvons donc avancer une évolution en trois grandes étapes. Un édifice, comprenant le logis (selon un plan proche du plan actuel, mais cependant différent au sud) et la tour-pigeonnier a pu être construit au XVIe siècle ; une bergerie lui a été ajoutée, probablement peu après. Au cours du XVIIIe siècle, les élévations sud du logis et de la bergerie sont remaniées ; elles sont en particulier alignées en plan. Lors de ces travaux, on utilise des pierres dressées pour chaîner les angles et on redistribue, ou au moins on retouche, les baies. Au XIXe siècle, probablement en 1847, on construit le perron et on place la porte.

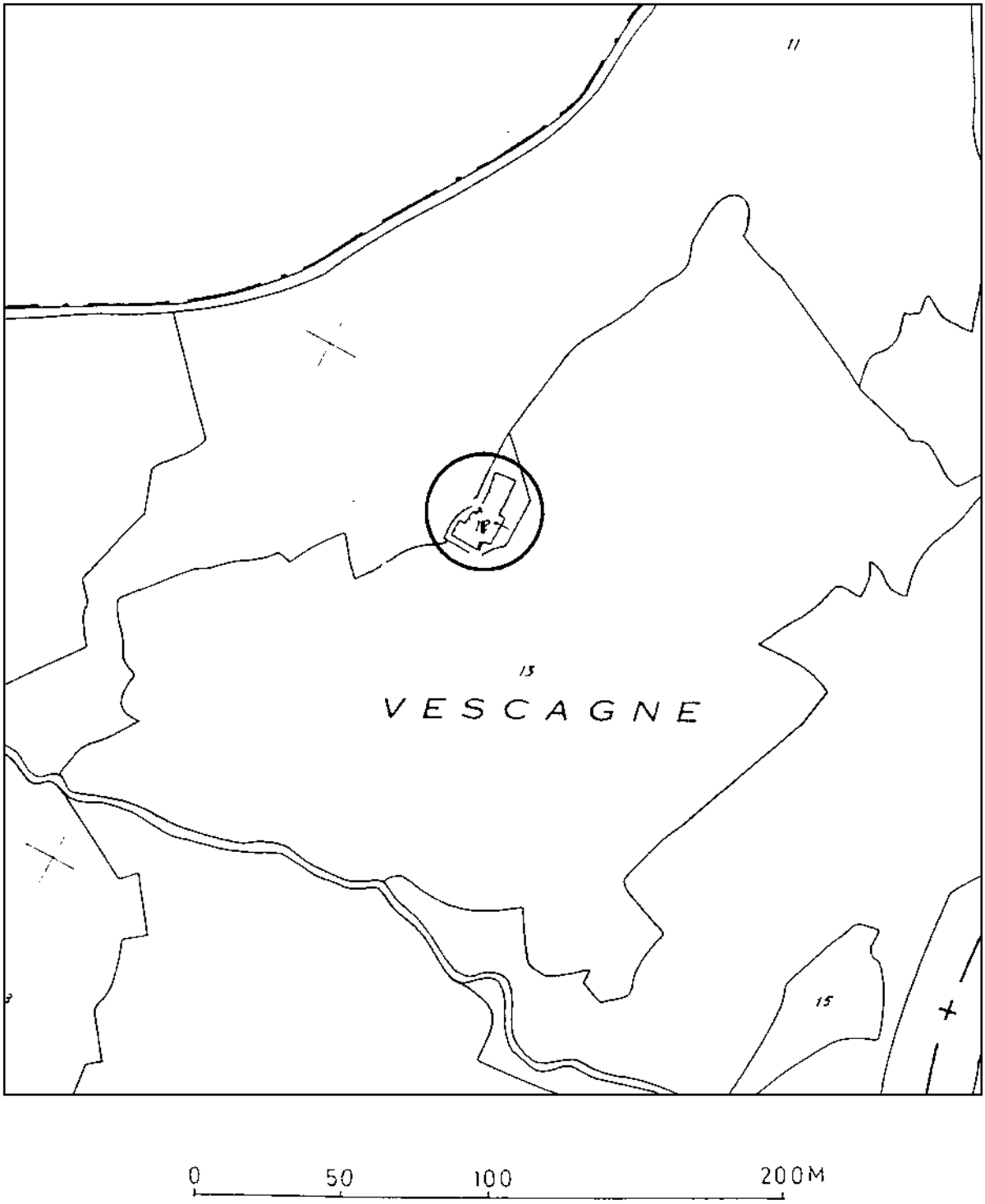

Fig. 57. Plan de situation extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section E).

Fig. 58. Vue de situation depuis le nord-ouest.
Référence : 96.06.0289. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 59. Vue d'ensemble depuis le nord-ouest.
Référence : 96.06.0288. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 60. Vue des façades antérieures.
Référence : 96.06.0288. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

EGLISE DISPARUE

EGLISE SAINT-ANTONIN

Un acte non daté, mais attribué au XIe siècle, mentionne la donation à l'abbaye Saint-Victor de Marseille de l'église "Saint-Antonin au mont Cheiron" [16]. L'église est encore mentionnée en 1312 et en 1351 [17]. En 1780, l'ancien évêque de Vence cède à son successeur ses droits sur le prieuré Saint-Antonin de Bézaudun [18]. Enfin, dans son dictionnaire publié en 1787, Achard nous dit que : "Il y a dans cette paroisse [de Bézaudun] un bénéfice simple que feu Monsieur de Crillon, évêque de Vence, donna aux Pères de la Doctrine Chrétienne"[19].

La localisation de cet édifice sur la commune de Bézaudun n'est pas prouvée, mais sa place dans la liste du synode de 1312, entre Bouyon et Bézaudun, d'une part, et Coursegoules et Saint-Michel de Coursegoules, d'autre part, le laisse entendre. Il doit donc correspondre au "prieuré" ou "bénéfice simple", mentionné à la fin du XVIIIe siècle. La carte de l'IGN indique un Lieu-dit "St-Antony", dans le Cheiron, à 3,3 km à l'est-nord-est du village, mais sur place, on n'y distingue pas de traces significatives.

On sait que la confusion entre saint Antonin et saint Antoine est facile et fréquente. On peut donc se demander si la chapelle Saint-Antoine de Gréolières, aujourd'hui également disparue mais figurant encore sur la carte de Cassini, ne conserve pas aussi le souvenir de ce lieu de culte dont l'origine est antérieure à l'éclatement du territoire de Mayone.

---

16. BARATIER, Saint-Victor, p. 431 ; A.D. Bouches-du-Rhône 1 H 69

17. E. CLOUZOT, ***Pouillés...***, p. 298 et 300

18. A.D. Alpes-Maritimes, G 1403

19. Cl.-Fr. ACHARD, ***Description...***, t. I, p. 341

CHAPELLE SAINT-ROCH ET SAINT-SEBASTIEN

Cadastre de 198, section C, parcelle 59

Cadastre de 1841, section C, parcelle 137

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 982,72 y = 178,60

DESCRIPTION

L'ancienne chapelle double Saint-Roch et Saint-Sébastien est un bâtiment de plan carré situé près du village à une croisée de chemins (fig. 53). Les deux chapelles, couvertes chacune d'une voûte en plein cintre, sont superposées.

La façade était percée de deux grandes baies sous arc plein cintre. Celle du haut est murée, celle du bas transformée en portes de remises (fig. 54). Les claveaux de l'arc de la baie inférieure sont régulièrement allongés dans le sens de l'arc ; ils sont en pierres calcaires, dressées à l'aiguille, parfois avec réserve. Cet arc repose sur deux impostes en quart de rond et ses piédroits sont un arrêt de l'appareil. L'arc supérieur est en tuf dressé.

L'élévation sud-est a été percée tardivement de deux petits jours (fig. 55). L'élévation nord-est percée de deux portes (fig. 56). L'une, à encadrement de tuf dressé et couverte d'un arc légèrement surbaissé formé de deux claveaux, était la porte de la chapelle supérieure ; on y accède parallèlement à l'élévation par un degré de quelques marches. L'autre est une porte fenière ouverte par la suite.

CHAPELLE INFERIEURE

La maçonnerie de la chapelle inférieure est partiellement en assises de moyen appareil ; la construction n'est cependant pas homogène.

Sur l'élévation nord-est, la maçonnerie diffère selon qu'on la considère au-dessous ou au-dessus du niveau de la base de l'arc (fig. 54). Au-dessous, elle est formée de blocs calcaires assemblés en assises et dressés à l'aiguille, parfois avec réserve. Au-dessus, les blocs calcaires sont également assemblés en assises, mais leur face est éclatée au marteau.

Sur l'élévation sud-est, la maçonnerie montre des assises plus ou moins régulières, faites de blocs calcaires à face éclatée au marteau ; certaines zones sont en blocage. Près de l'angle oriental, les assises utilisent des blocs calcaires dressés (fig. 55).

La maçonnerie des élévations sud-ouest et nord-ouest n'est pas visible.

CHAPELLE SUPERIEURE

La maçonnerie de la chapelle supérieure est en blocage, les chaînes d'angles et les encadrements des baies anciennes sont en tuf dressé (fig. 55 et 56). Des trous de boulin sont visibles sur toutes les élévations.

CONCLUSION

D'après leur architecture, la chapelle inférieure pourrait dater du XVe siècle et avoir été restaurée au XVIe, tandis que la chapelle supérieure semble plutôt dater du XVIIe siècle.

Une chapelle dédiée à Saint-Roch est mentionnée dans une visite pastorale de 1715[14]. Une autre chapelle, dédiée à Saint-Sébastien, est mentionnée dans une autre visite, en 1719, mais en précisant : "Il y avait autrefois une chapelle dédiée à saint Sébastien, elle est abandonnée depuis longtemps et on a fermé l'entrée par une muraille de pierre crue"[15]. Il semblerait donc que ce soit la chapelle inférieure qui était dédiée à saint Sébastien et la chapelle supérieure à saint Roch.

Le bâtiment, cité comme "maison" dans le cadastre de 1841, ne semble pas être revenu au culte après la Révolution.

---

14. A.D. Alpes-Maritimes, G 1255

15. A.D. Alpes-Maritimes, G 1261

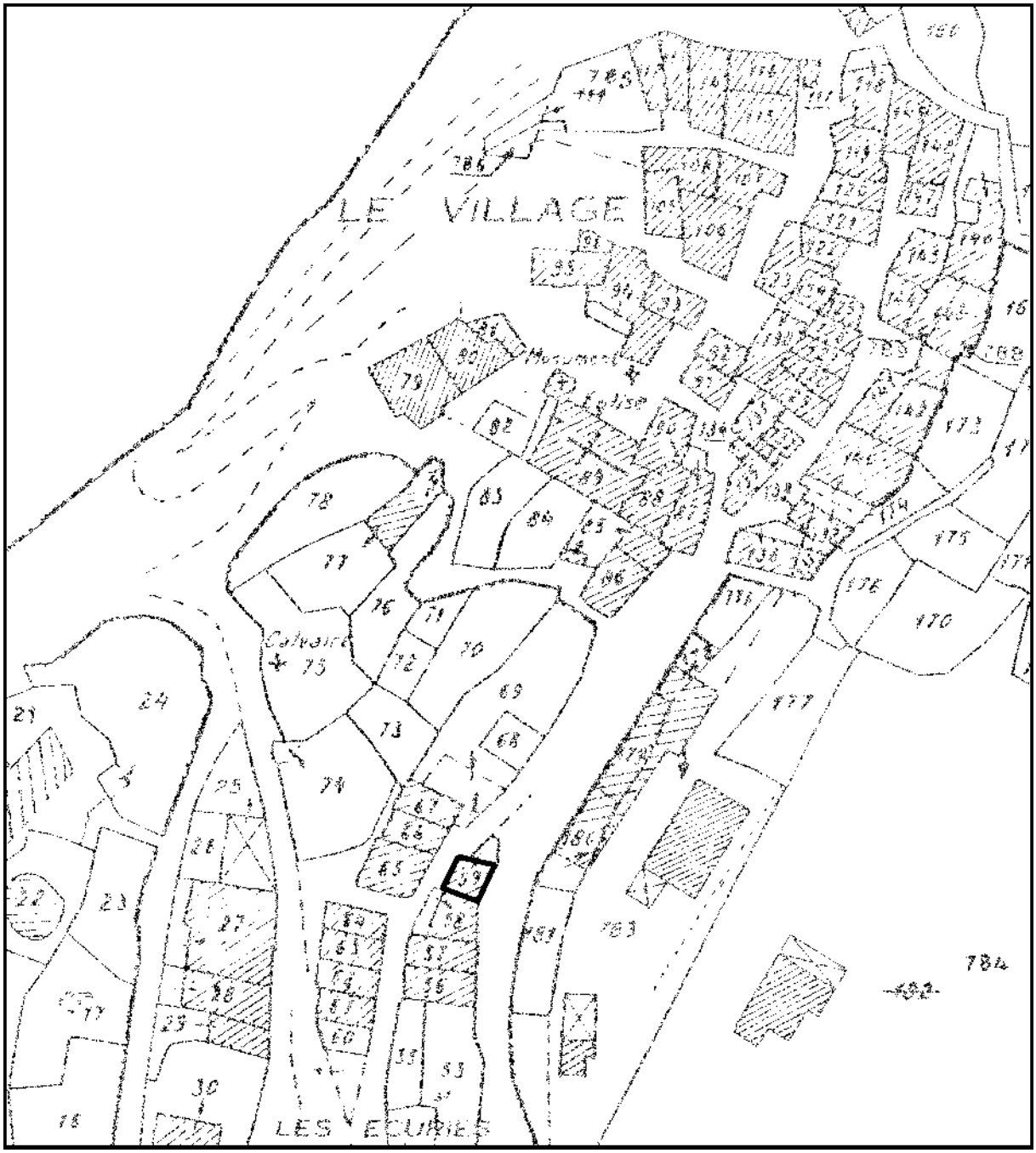

Fig. 51. Plan de situation, extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section C).
Echelle approximative : 1/1000.

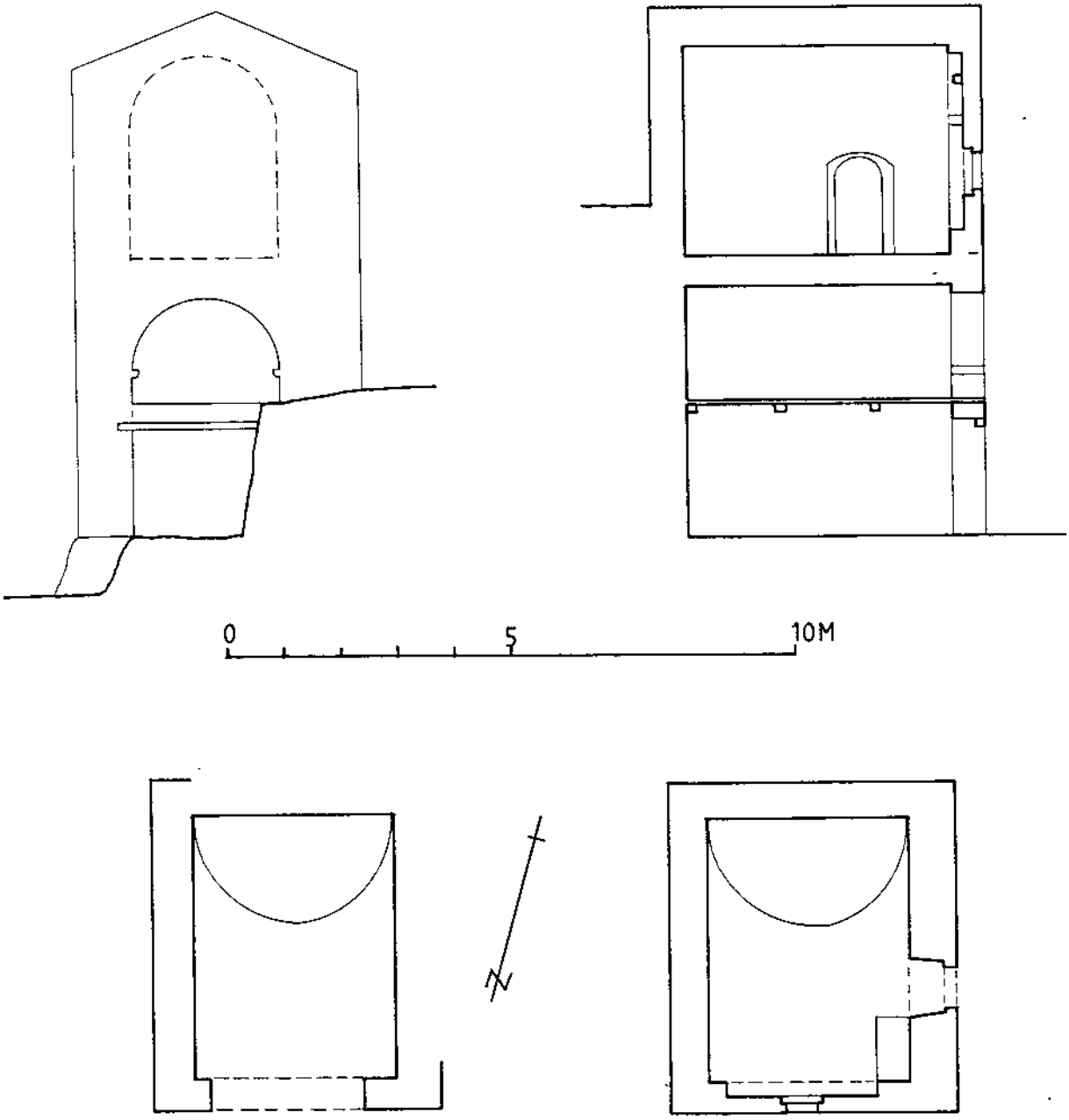

Fig. 52. Elévation antérieure, coupe longitudinale et plans (niveau inférieur à gauche, niveau supérieur à droite).

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

Fig. 53. Vue de situation depuis l'est.
Référence : 17 Fi 5396
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 54. La façade vue du nord-est.
Référence : 17 Fi 5398
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 55. Elévation latérale sud-est, vue du sud-est.
Référence : 17 Fi 5401
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 56. Elévations nord-ouest et sud-ouest, vues du nord.
Référence : 17 Fi 5403
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

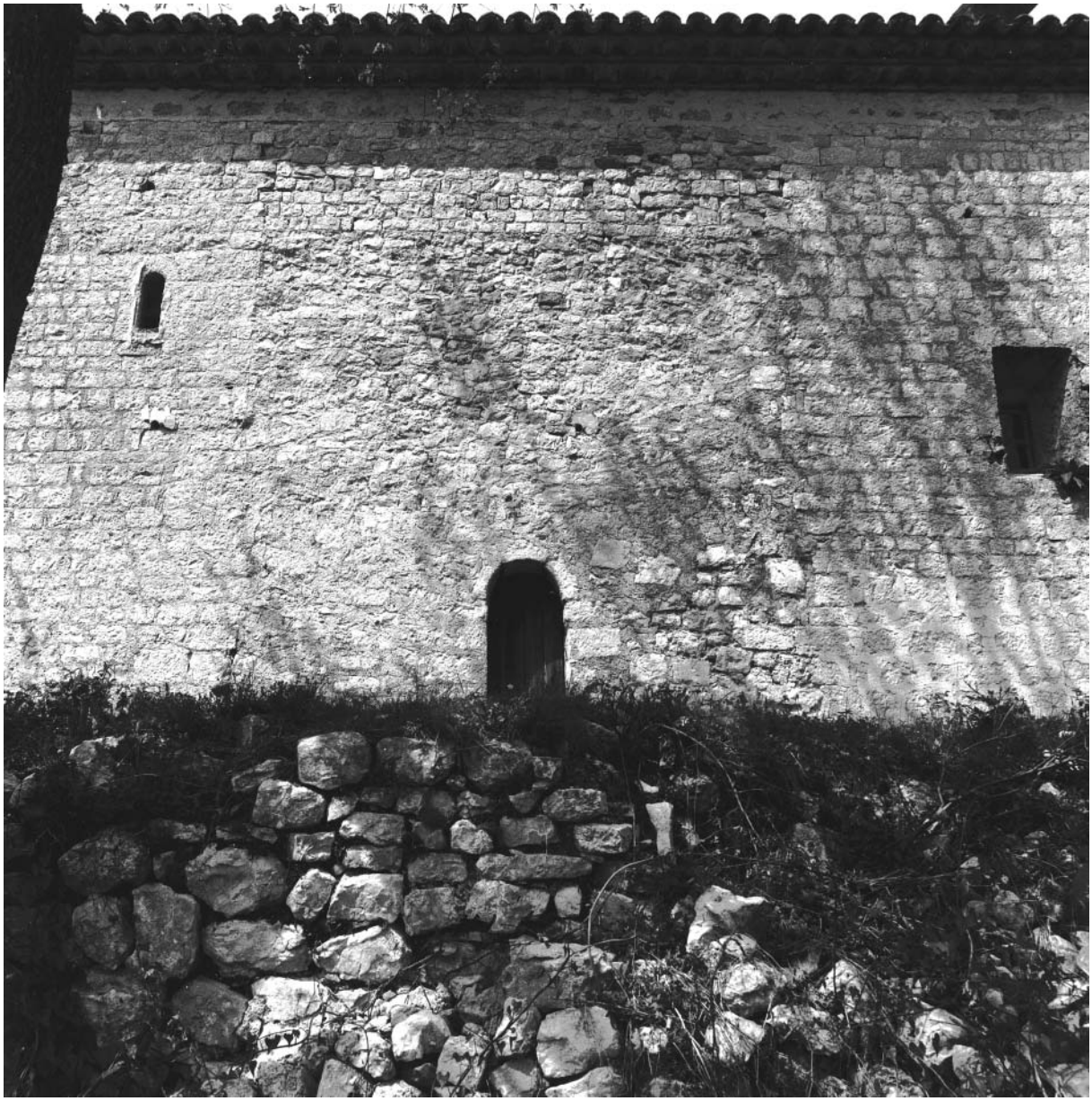

Fig. 45. L'élévation sud, détail : la partie centrale vue depuis le sud (emplacement présumé du clocher-tour ; au premier plan, quelques traces d'une construction maçonnée disparue qui pourraient en être les seuls restes).
Référence : 93.06.0081. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 46. L'élévation sud, détail : la partie orientale vue depuis le sud.
Référence : 93.06.0083. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 47. Le chevet vus depuis l'est, détail : le clocher et quelques tuiles de la couverture de l'abside (on remarque une alternance de tuiles creuses et de tuiles plates du type *tegula*).
Référence : 93.06.0086. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

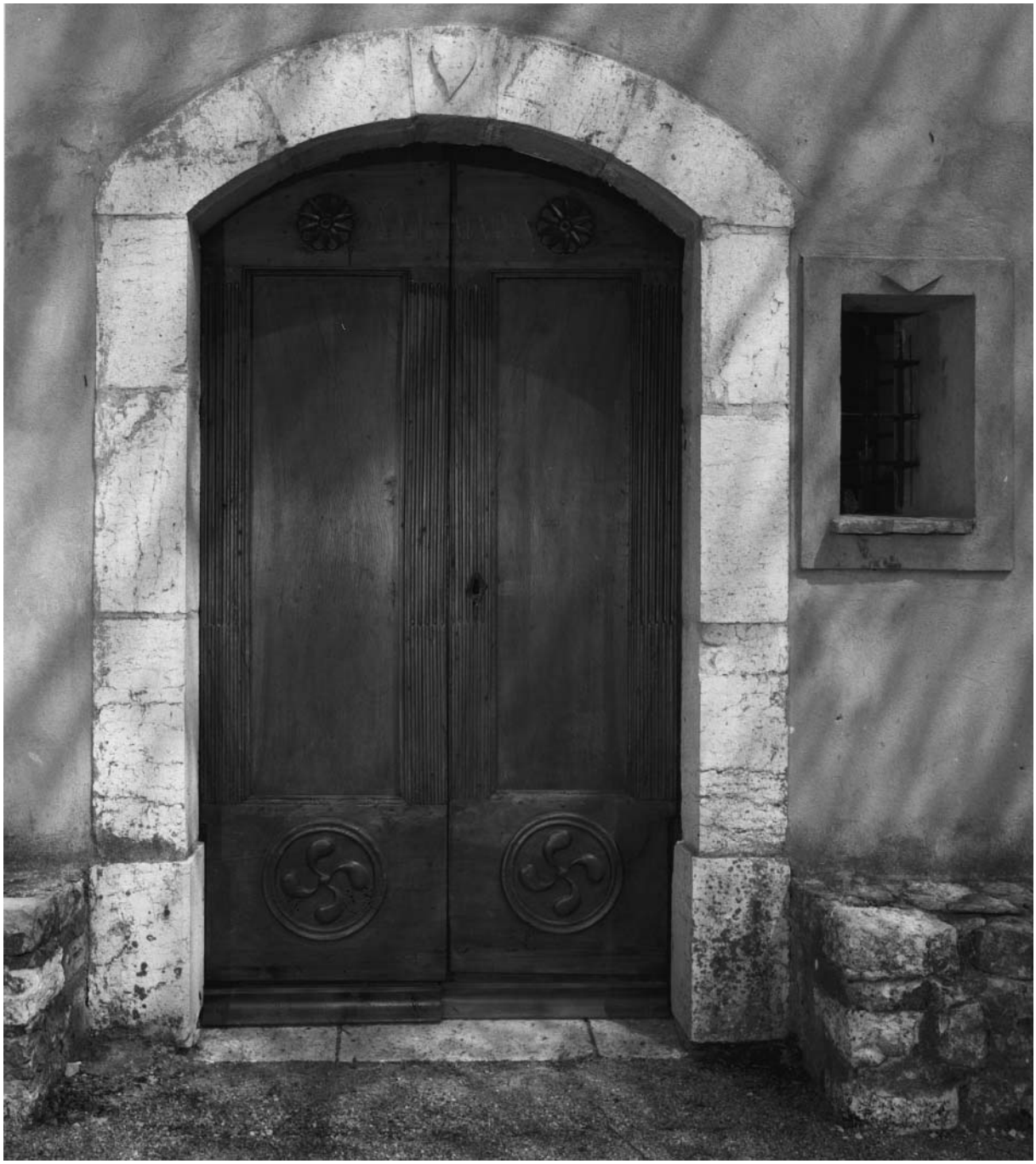

Fig. 48. La façade, détail : la porte vue depuis l'ouest.
Référence : 93.06.0079. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 49. Vue intérieure : la nef (les arcs formerets sont visibles sur les murs latéraux) et le chœur, vus depuis l'ouest.
Référence : 93.06.0087. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

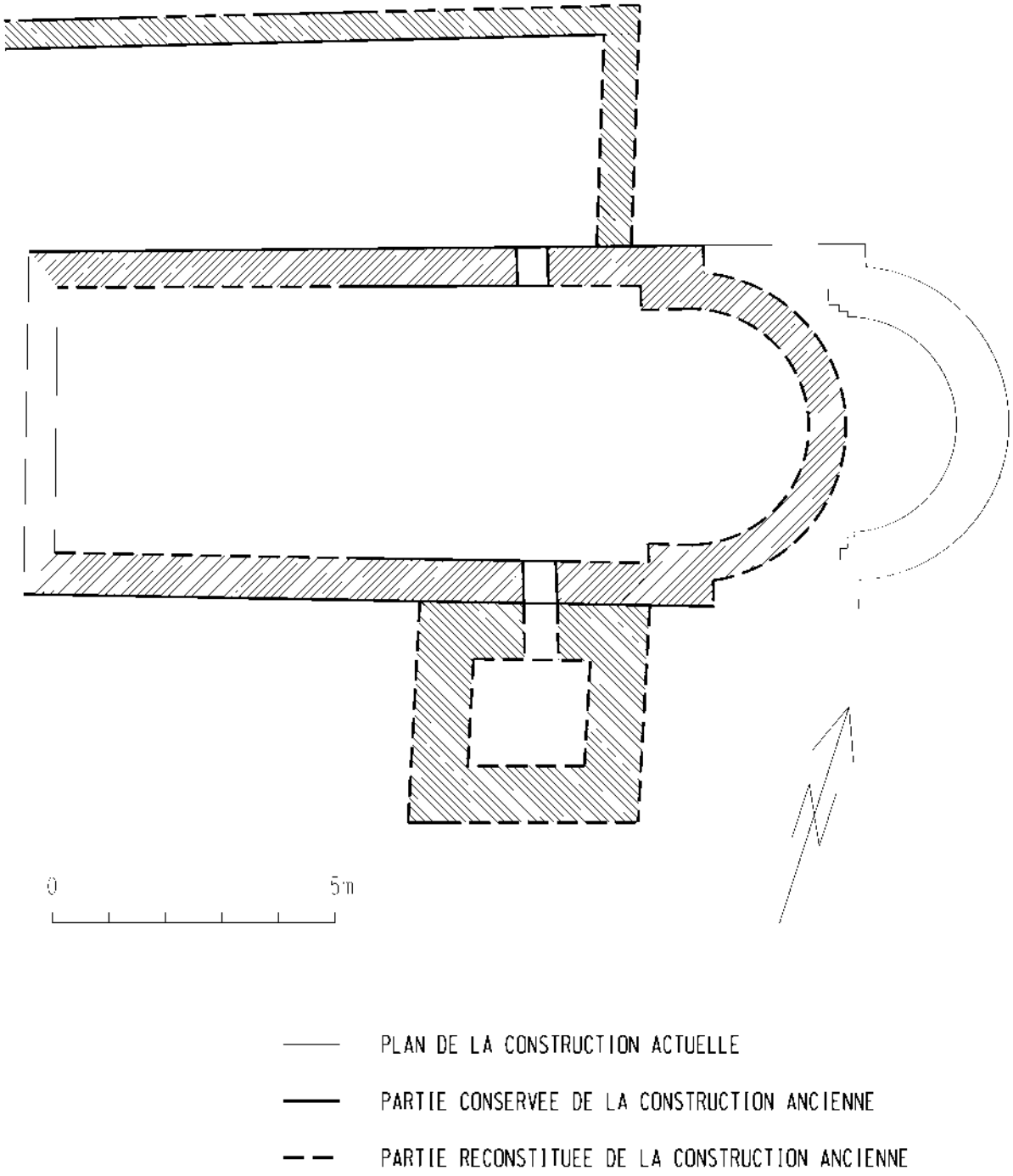

Fig. 50. Essai de reconstitiution du bâtiment initial.

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur

Fig. 39. Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.
Référence : 17 Fi 5407
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 40. Vue d'ensemble depuis le sud-est.
Référence : 93.06.0084. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 41. La façade vue depuis l'ouest.
Référence : 93.06.0078. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 42. L'élévation sud vue depuis le sud.
Référence : 93.06.0080. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

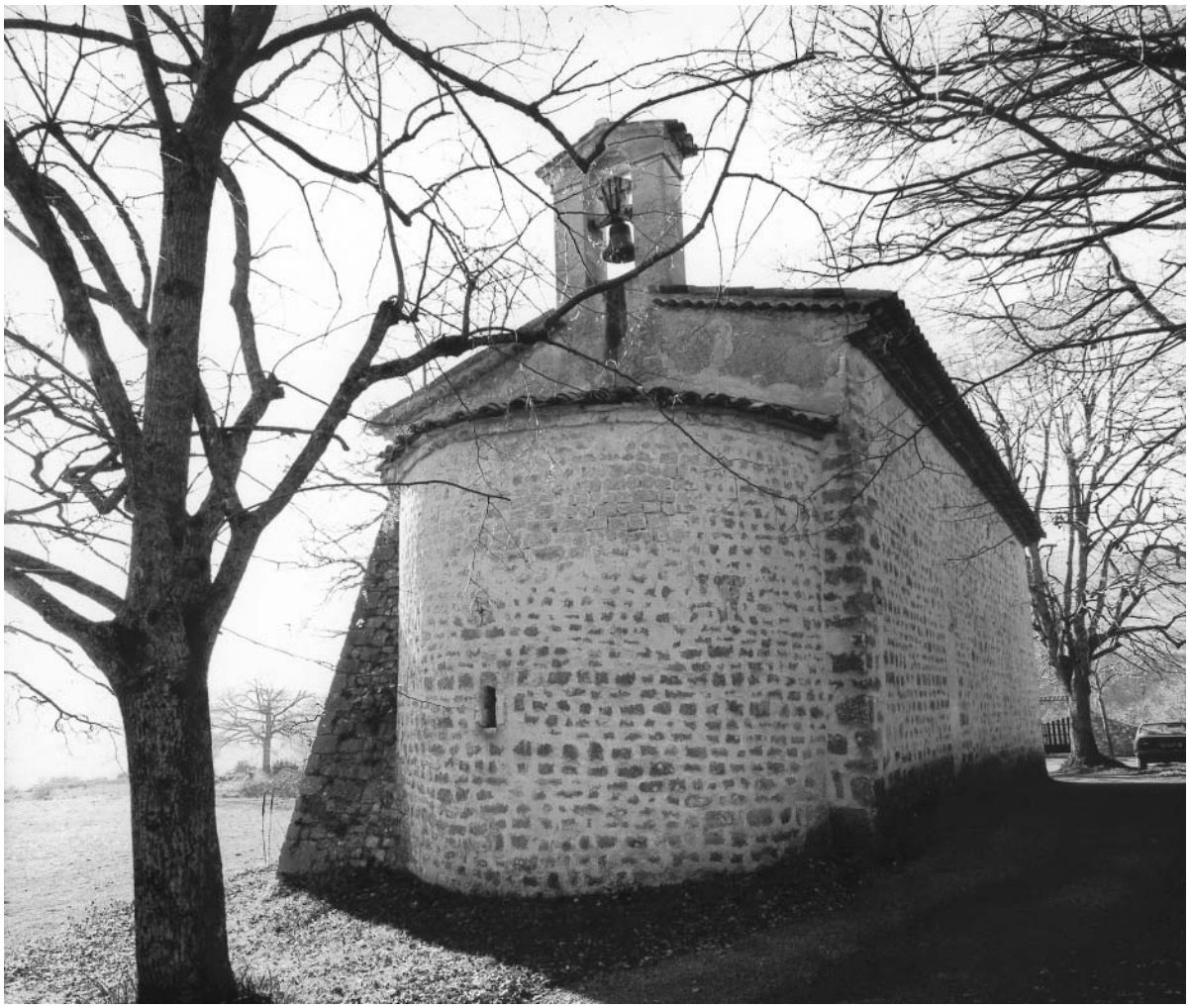

Fig. 43. Le chevet et l'élévation nord vus depuis le nord-est.
Référence : 17 Fi 5411
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 44. L'élévation sud, détail : la partie occidentale vue depuis le sud (les solutions de continuités verticales sont bien visibles).
Référence : 93.06.0082. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

CHAPELLE NOTRE-DAME DU PEUPLE

(ANCIENNE EGLISE)

Cadastre de 1981, section F, parcelle 141

Cadastre de 1841, section F, parcelle 200

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 982,63 y = 178,21

DESCRIPTION

DESCRIPTION GENERALE EXTERIEURE

L'ancienne église Notre-Dame du Peuple est un bâtiment de plan simple. La nef, formée d'un vaisseau de trois travées, est prolongée à l'est par une abside semi-circulaire. Elle est couverte d'une voûte en berceau plein cintre qui repose sur des arcs formerets, également plein cintre. L'abside est couverte en cul-de-four.

Les baies se répartissent de la façon suivante :

- en façade : la porte principale et deux jours rectangulaires à encadrement de ciment (fig. 42).

- élévation latérale sud : une fente assez large et faiblement ébrasée vers l'intérieur couverte d'un arc plein cintre monolithe, un jour rectangulaire visiblement percé après coup dans le parement, une étroite porte couverte d'un arc plein cintre (fig. 43 et 45 à 47), une fente percée dans l'axe de l'abside. La porte présente un passage droit, c'est-à-dire sans feuillure d'appui du vantail. Bien que placée dans le prolongement du dernier pilastre sud, les assises de son piédroit ne coïncident pas avec celles du pilastre.

- élévation latérale nord : elle était autrefois percée d'une porte comparable à celle de l'élévation latérale sud ; elle est aujourd'hui murée. Cette porte est placée dans le prolongement du dernier pilastre nord ; ici, les assises du piédroit de la porte coïncident avec celles du pilastre (fig. 50, à droite et à gauche).

La toiture de l'abside réutilise quelques tuiles plates du type *tegulæ* (fig. 48). D'une façon générale leurs dimensions sont réduites et leur épaisseur, en particulier, est faible. Elles présentent un aspect trapézoïdal assez marqué.

DESCRIPTION DES PAREMENTS EXTERIEURS

Les parements extérieurs des murs se présentent sous des aspects différents. La façade est enduite (fig. 42). L'abside et l'élévation nord montrent des moellons de calcaire assemblés en assises (fig. 44). Les joints ont été largement beurrés, ce qui limite les possibilités d'observation.

L'élévation latérale sud, en revanche, est assez bien lisible et montre plusieurs modes de construction différents (fig. 43 et 45 à 47).

Partie proche de la façade, désignée *a* (fig. 43 bis et 43)

La bande verticale comprenant la chaîne d'angle occidentale présente une maçonnerie de blocage remployant des pierres diversement travaillées.

Partie correspondant à la première travée, désignée *b* (fig. 43 bis et 45, à gauche)

A l'est de la précédente, une seconde bande verticale montre des assises de pierres sommairement dressées. La liaison entre *a* et *b* montre que *b* est plus ancienne que *a*.

Partie correspondant au pilastre séparant la première et la deuxième travée, désignée *c* (fig. 43 bis et 45, au centre)

Autour d'une fente d'éclairage à simple ébrasement, on note des assises de pierres dressées plus soignées que celles de *b*. La liaison entre *b* et *c*, en dents de scie, montre que *c* est plus ancien que *b*.

Partie correspondant à la deuxième travée et au début de la troisième (zone autour de la porte latérale), désignée *d* (fig. 43 bis et 46, au centre)

La bande verticale suivante, qui est disposée de façon symétrique autour de la porte latérale, est comprise entre deux solutions de continuité verticales qui montrent que la porte donnait accès à une construction autrefois accolée à l'église. Dans cette bande, la zone inférieure présente, jusqu'à une hauteur d'environ 4,5 m, un blocage remployant très peu de pierres dressées ou même équarries. La zone supérieure montre, sur une hauteur d'un peu plus d'un mètre, des assises de pierres soigneusement équarries par endroits assemblées en "petit appareil".

Partie correspondant à la troisième travée, désignée *e* (fig. 43 bis, 46, à droite, et 47, à gauche)

Cette dernière partie, montre de nouveau des assises de pierres assez sommairement dressées.

Contrefort, désigné *f* (fig. 43 bis et 47)

Le contrefort qui a remplacé la chaîne d'angle sud-est présente une maçonnerie de blocage remployant des pierres diversement travaillées.

DESCRIPTION INTERIEURE

A l'intérieur, on peut observer les pierres des arcs formerets et des portions de mur qui les surmontent, celles des pilastres et de leur base et celles de l'abside (fig. 50). Parmi elles, celles des arcs et des pilastres sont dressées, les autres ne sont qu'équarries. Les assises utilisées dans le parement de l'abside et des portions de mur qui surmontent les arcs formerets sont irrégulières.

Par ailleurs, on remarque que le sol ne se présente pas de la même façon de part et d'autre des deux marches situées au niveau des derniers pilastres ; à l'est, vers l'abside, il est horizontal, tandis qu'à l'ouest il est légèrement incliné vers l'entrée (fig. 37 et 39).

CONCLUSION

LE CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE

D'après leurs caractéristiques, les tuiles plates de type *tegulæ*, en remploi sur la toiture de l'abside semblent plutôt dater de la fin de l'antiquité, voire du haut Moyen Age. Ce type de remploi, tout à fait exceptionnel dans la région, traduit l'existence dans les environs de l'église d'un site occupé vers le bas empire ou peu après. Leur quantité, notable (une vingtaine environ), indique à quel point elles devaient se trouver en abondance et donc quelle a dû être l'importance de l'habitat où elles ont été prélevées. Il n'est pas possible de dater leur réutilisation dans la toiture de l'édifice ; il n'est pas certain que ce remploi soit médiéval.

L'agglomération de pierre sèche pouvant dater de la fin de l'antiquité ou du haut Moyen Age dont nous avons signalé les restes, sur le versant de la colline dominant le lieu de culte, doit être à l'origine du choix du site pour l'implantation de l'église Notre-Dame du Peuple. Les tuiles plates réutilisées sur le toit de l'église ont pu être récupérées sur ce site. Leur origine n'est cependant pas connue avec certitude.

LES SOURCES HISTORIQUES

L'église Notre-Dame du Peuple ne figure pas dans les sources médiévales classiques : cartulaires des grandes abbayes bénédictines, listes diverses rassemblées dans les Pouillés. En l'absence de mention médiévale, il nous faut donc raisonner uniquement sur l'architecture, les matériaux et leur mise en oeuvre. La comparaison avec d'autres édifices, présentant des caractéristiques proches et mieux lisibles, peut apporter des renseignements précieux. Il faut enfin observer sur le terrain les traces archéologiques.

L'EVOLUTION HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE DE L'EDIFICE

Plusieurs des observations faites ci-dessus dans la description et notamment les différents modes de construction visibles sur le parement extérieur du mur méridional indiquent que le plan très simple et typiquement médiéval que présente l'ancienne église Notre-Dame du Peuple cache en fait d'importants remaniements.

Une couverture initiale en charpente

Notre attention est tout d'abord attirée par les arcs formerets. Nous observons généralement des arcs formerets contre les murs latéraux dans le cas d'un vaisseau

préalablement couvert d'une charpente et sur lequel on a construit par la suite une voûte (cf. l'ancienne église Saint-Michel, devenue chapelle, à Coursegoules ou l'église paroissiale de la Chaire de Saint-Pierre à Gréolières). Mais il est des cas où les formerets semblent contemporains des murs latéraux (cf. l'église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine à Coursegoules) ; il s'agit alors de gagner de la place dans la nef sans affaiblir le support de la voûte. Ici, cependant, le fait que la petite baie latérale éclairant la nef soit percée près d'une retombée de doubleau et non dans l'axe d'une travée laisse penser que les pilastres, donc la voûte, ne sont pas d'origine. Un édifice charpenté aurait ainsi précédé le bâtiment actuel. Sur le parement extérieur sud, la partie correspondant à la première travée et peut-être aussi les parties correspondant à la deuxième et à la troisième travée indiquent ce premier état.

L'existence d'un clocher-tour

Nous avons signalé que l'élévation sud présente, vers le milieu de son parement extérieur (deuxième travée et début de la troisième), une zone assemblée en blocage et non en moellons assisés. Cette bande est large d'environ 4 mètres. Correspondant exactement à cette absence de parement assisé, mais à une distance d'environ 4 mètres vers le sud, on distingue au sol des traces de maçonnerie ; elles sont inclues dans le mur de soutènement du chemin qui longe le bâtiment et qui est par ailleurs en pierres sèches. Nous pouvons donc conclure qu'un bâtiment carré de 4 mètres de côté était autrefois accolé à cet endroit à la nef de l'église. Il s'agit très certainement d'un clocher-tour qui aurait été supprimé par la suite. C'est sa porte d'accès qui se trouve encore au centre de cette zone.

La reconstruction de l'abside

L'empreinte de ce clocher-tour, au sol et sur l'élévation sud, et sa disposition par rapport au corps du bâtiment, correspondent exactement à l'implantation du clocher-tour, tronqué, de l'ancienne église Saint-Michel, à Coursegoules. La seule différence est que le clocher de Notre-Dame du Peuple aurait été séparé de l'abside d'environ une travée, alors que celui de Saint-Michel est placé à l'extrémité de la nef. Il existe des exemples d'églises à clocher-tour reconstruites durant le Moyen Age et auxquelles une travée entre l'ancien clocher et la nouvelle abside a été ajoutée. C'est notamment le cas de l'actuelle église paroissiale de Saint-Vallier-de-Thiey.

Cette reconstruction de l'abside et son déplacement sont signalés par le changement de niveau, marqué par deux marches entre la deuxième et troisième travée (fig. 50) et non pas à l'entrée du chœur, comme cela aurait pu être le cas si l'abside avait été d'origine.

L'existence d'un collatéral

Le cadastre de 1841 mentionne une construction attenante à l'église, au nord (section F, parcelle 199). Sur le plan cadastral, elle est dessinée avec seulement les murs passés au lavis rose et non la totalité de la parcelle, tandis que dans la matrice elle est mentionnée comme "masure" ; il s'agit donc d'une construction déjà ruinée en 1841. Aujourd'hui elle a disparu sous le tracé du chemin d'accès, mais il en reste la base du mur nord, devenue la bordure du chemin (fig. 37). Elle devait communiquer avec la nef de l'église par la porte symétrique de celle qui donnait accès au clocher-tour. Un évêque de Vence, en 1715, note dans son procès-verbal de visite pastorale qu'un ermite "demeure au bâtiment contigu à la chapelle"[10]. Mais le fait que cette construction ait été au XVIIIe siècle un ermitage

10. A.D. Alpes-Maritimes, G 1255

n'explique pas ses curieuses proportions ; elle est en effet longue de 10 mètres et large seulement de 4 mètres. Remarquons de plus que, vers l'est, les traces s'interrompent au niveau supposé de l'ancienne abside. Il pourrait donc s'agir d'un ancien collatéral, transformé, puis abandonné à la fin du XVIIIe siècle. Dans l'état actuel de notre connaissance du bâtiment, il n'est pas possible de dire si ce collatéral est médiéval. Cependant, nous avons remarqué que l'élévation nord semble non seulement relativement homogène, mais encore que son mode de construction ressemble à celui de l'abside. On peut donc proposer que l'ensemble du mur nord ait été reconstruit en même temps que l'abside.

Nous sommes ainsi amenés à imaginer un bâtiment autrefois plus court d'une travée et plus large d'un vaisseau que celui que nous connaissons. Tel quel, deux vaisseaux courts et un clocher-tour, ce type de plan nous est inconnu, mais il est très proche d'un autre type de plan, trois vaisseaux courts et un clocher-tour, qui lui est assez bien connu[11]. Nous le rencontrons en particulier au monastère Saint-Vincent (commune de Gourdon), à Notre-Dame de Caloin (commune du Bar) ou encore au monastère Saint-Pierre de Démuèyes (commune de Châteauvieux, Var). Bien que les possibilités de l'observer soient limitées, nous proposons qu'il ait été construit à la fin du XIe siècle ou au début du XIIe.

Les travaux permettant la suppression du collatéral nord, le déplacement et la reconstruction de l'abside ainsi que la mise en place des voûtes suivent probablement de peu l'apparition du *castrum* de Bézaudun et sont à situer vers la fin du XIIIe siècle ou le début du XIVe. La suppression du clocher-tour doit correspondre à des travaux de restauration, vers le XVIIe siècle. Le mur de façade a été reconstruit au XIXe siècle, probablement à la suite des dégâts causés par le tremblement de terre de 1887. En même temps, les deux pilastres qui lui sont accolés à l'intérieur ont été réédifiés en imitant l'agencement médiéval. A la même époque on a construit le contrefort de l'angle sud-est.

UNE EGLISE DU PREMIER RESEAU PAROISSIAL

Dans son état initial, l'église Notre-Dame du Peuple appartient donc au premier réseau paroissial. Il s'agit en effet d'un bâtiment médiéval isolé, implanté sur un site non militaire à proximité d'un habitat antique et muni initialement d'un clocher-tour. Il faut ajouter à cela que la tradition d'ancienne paroisse est encore très présente au XVIIIe siècle et nous est précisément rapportée, par les évêques[12] et dans un dictionnaire des agglomérations provençales[13] publié en 1787. On peut toutefois s'interroger sur le mutisme total des sources médiévales au sujet de cet édifice. Nous avons fait une constatation analogue pour une église voisine : l'ancienne église Saint-Michel, à Coursegoules, n'est mentionnée pour la première fois qu'en 1312 alors que son architecture la situe vers la fin du XIe siècle ou le début du XIIe. Dans ce cas nous proposons, comme hypothèse, que les édifices qui n'apparaissent pas dans les cartulaires des grandes abbayes bénédictines aient été desservis par d'autres monastères, privés et non réformateurs. Constatant que l'église Notre-Dame du Peuple présentait autrefois plusieurs vaisseaux, nous proposons qu'il s'agisse du monastère non réformateur lui-même.

---

11. Au sujet des petits monastères ruraux, cf. J.-Cl. POTEUR, "Réseau paroissial...", p. 80 et J.-Cl. et C. POTEUR, "Les premières églises paroissiales...".

12. En particulier dans la visite pastorale de 1715, A.D. Alpes-Maritimes, G 1255.

13. Cl.-Fr. ACHARD, ***Description...***, t. 1, p. 341.

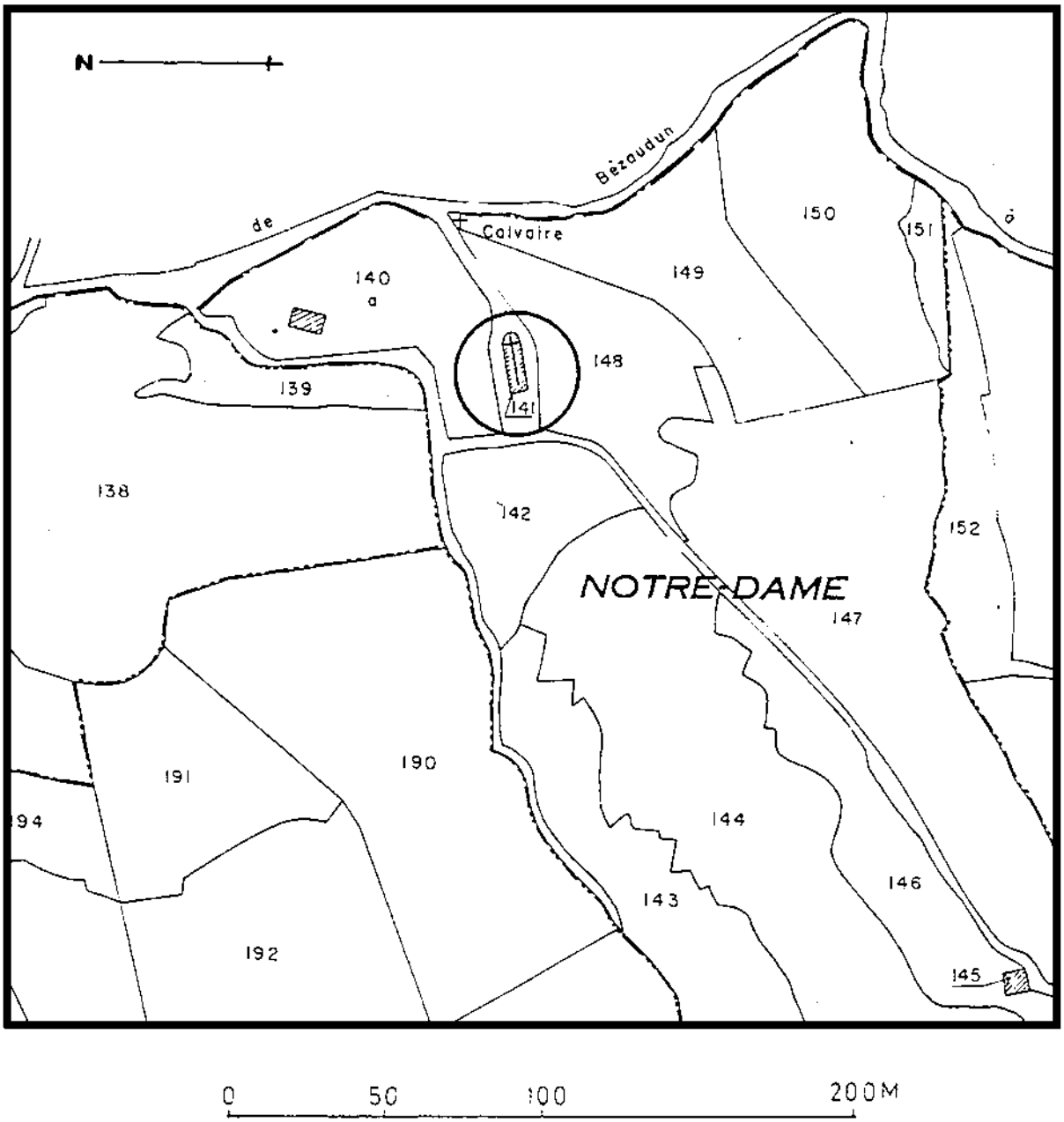

Fig. 36. Plan de situation, extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section F).

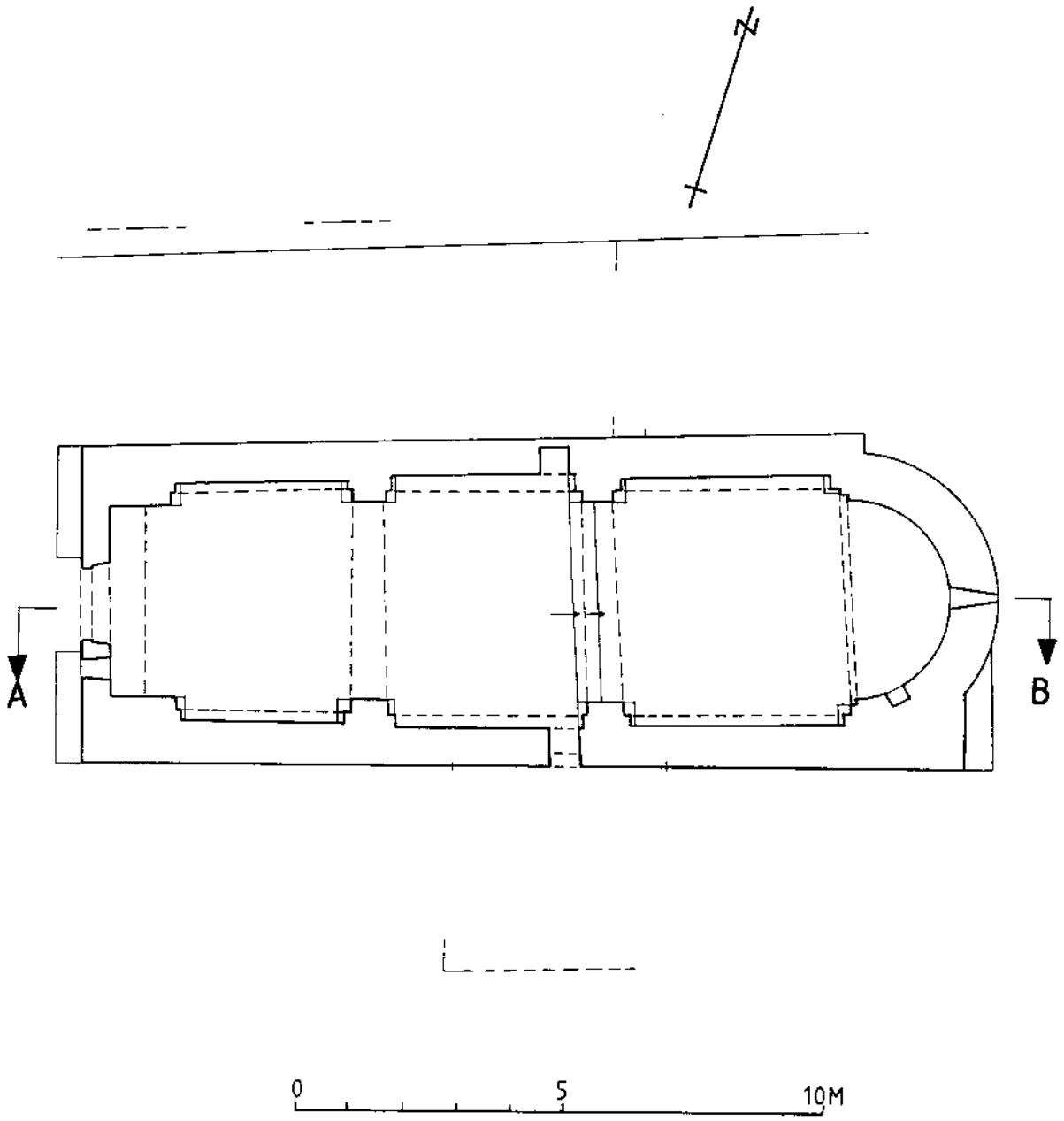

Fig. 37. Plan.

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

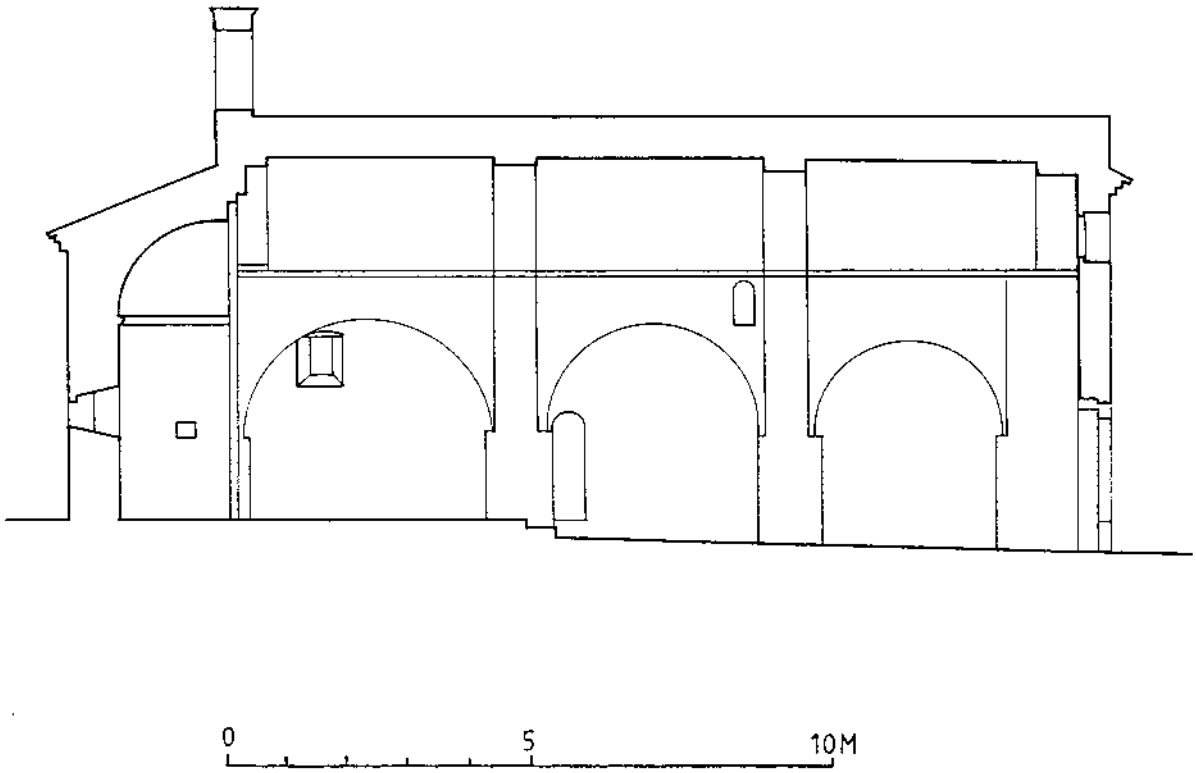

Fig. 38. Coupe longitudinale.

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

Fig. 26. Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.
Référence : 93.06.0033. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 27. Elévation sud-ouest : vue d'ensemble depuis le sud-ouest.
Référence : 93.06.0043. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 28. Elévation sud-ouest vue du sud-ouest, détail : le parement du mur contre lequel a été appuyée l'église médiévale, à comparer à celui de l'abside (à droite).
Référence : 93.06.0037. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 29. Elévation sud-ouest vue de l'ouest, détail : l'interruption du mur contre lequel a été appuyée l'église médiévale, au niveau de l'angle ouest de celle-ci (à gauche).
Référence : 93.06.0050. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 30. Elévation sud-ouest vue de l'ouest, détail : la chaîne d'angle en pierres à bosse du mur sur lequel a été appuyée l'église médiévale, au niveau de l'angle sud de celle-ci (au centre).
Référence : 93.06.0038. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 31. Elévation nord-est vue du nord.
Référence : 93.06.0041. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 32. Elévation nord-est, détail : la porte.
Référence : 93.06.0042. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 33. Vue intérieure du vaisseau principal depuis le nord-ouest.
Référence : 93.06.0044. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 34. Vue intérieure de l'abside depuis le nord, détail : le parement du mur et l'ébrasement de la fente d'éclairage.
Référence : 93.06.0047. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 35. Le clocher vu du nord.
Référence : 93.06.0039. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

EGLISE PAROISSIALE

Cadastre de 1981, section C, parcelle 89

Cadastre de 1841, section C, parcelle 120

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 982,73 y = 178,67

L'église paroissiale de Bézaudun-les-Alpes est dédiée à la Nativité de la Vierge. Elle comprend une nef de deux vaisseaux ; celui de droite est prolongé d'une abside semi-circulaire. La nef présente un défaut d'orientation notable : 27° ; c'est-à-dire que l'abside se trouve dirigée non vers l'est mais vers le sud-est. Une sacristie complète l'édifice au sud-est et un clocher hors d'œuvre au nord (fig. 23, 24, 26 et 35).

Trois secteurs présentent une construction assisée qui peut être attribué au Moyen Age : le parement extérieur du mur sud-ouest de la nef, l'abside à l'exception du cul-de-four, l'arc triomphal et la portion de mur située au-dessus de lui (fig. 27, 30, 33 et 34).

Le parement extérieur du mur sud-ouest est fait d'assises régulières de pierres à face éclatée, assemblées à joints larges, sans cales. Les moellons sont en calcaire rose-beige, de qualité médiocre, issu du socle (fig. 28). L'angle sud-est de ce mur est chaîné de moellons de calcaire plus fin, blanc, présentant des bossages sommaires ; ils sont disposés à raison d'une pierre d'angle parfois pour une assise, parfois pour une assise et demi, parfois pour deux assises (fig. 30). L'angle nord-ouest n'est pas chaîné et il se présente comme un arrachement (fig. 29).

Le mode d'assemblage des parements de l'abside et de la portion de mur située au-dessus de l'arc triomphal est sensiblement différent de celui de l'élévation latérale de la nef. Les assises y sont de hauteur irrégulière : moyenne et faible, en alternance. Les pierres, en calcaire blanc, sont travaillées au marteau (fig. 28 et 30).

Nous sommes donc en présence de deux campagnes médiévales de construction. Le mur sud-ouest, qui appartient à la première campagne, se poursuivait vers le nord-ouest. On le retrouve à la base du mur qui enferme la terrasse devant le château et à la base de l'élévation nord-ouest du premier donjon (cf. p. 19). Il correspond donc non pas à une église, mais à une enceinte militaire probablement construite durant le premier tiers du XIIIe siècle. C'est cette préexistence qui justifie le défaut notable d'orientation. Il a donc dû s'écouler un certain temps entre la construction du château et celle de l'église puisque celle-ci correspond à une modification du plan de la fortification. L'église semble donc avoir été érigée après 1233, date où le château passe de Romée de Villeneuve à l'évêque de Vence. Elle est mentionnée en

1312[6]. Elle date par conséquent du milieu ou plus probablement de la seconde moitié du XIIIe siècle.

Le second vaisseau (fig. 24, 25 et 31) est mentionné en 1683[7]. Son adjonction doit alors se situer au XVIIe siècle, car au vu de son architecture et par ce que l'on sait de l'histoire du village et de la région, elle ne peut guère être antérieure.

La présence d'un clocher, près de l'autel, est attestée en 1715[8]. On en voit encore la base (fig. 24). Son emplacement indique clairement qu'il est postérieur à la construction du deuxième vaisseau. Il a donc également dû être dressé dans le courant du XVIIe siècle, au plus tard vers 1700.

Les archives nous apprennent que la construction de la sacristie se situe entre 1715 et 1756[9].

Le nouveau clocher date du XIXe siècle.

6. E. CLOUZOT, ***Pouillés…***, p. 298

7. A.D. Alpes-Maritimes, G 1248

8. A.D. Alpes-Maritimes, G 1255

9. A.D. Alpes-Maritimes, G 1255 et G 1377 f° 15 v°

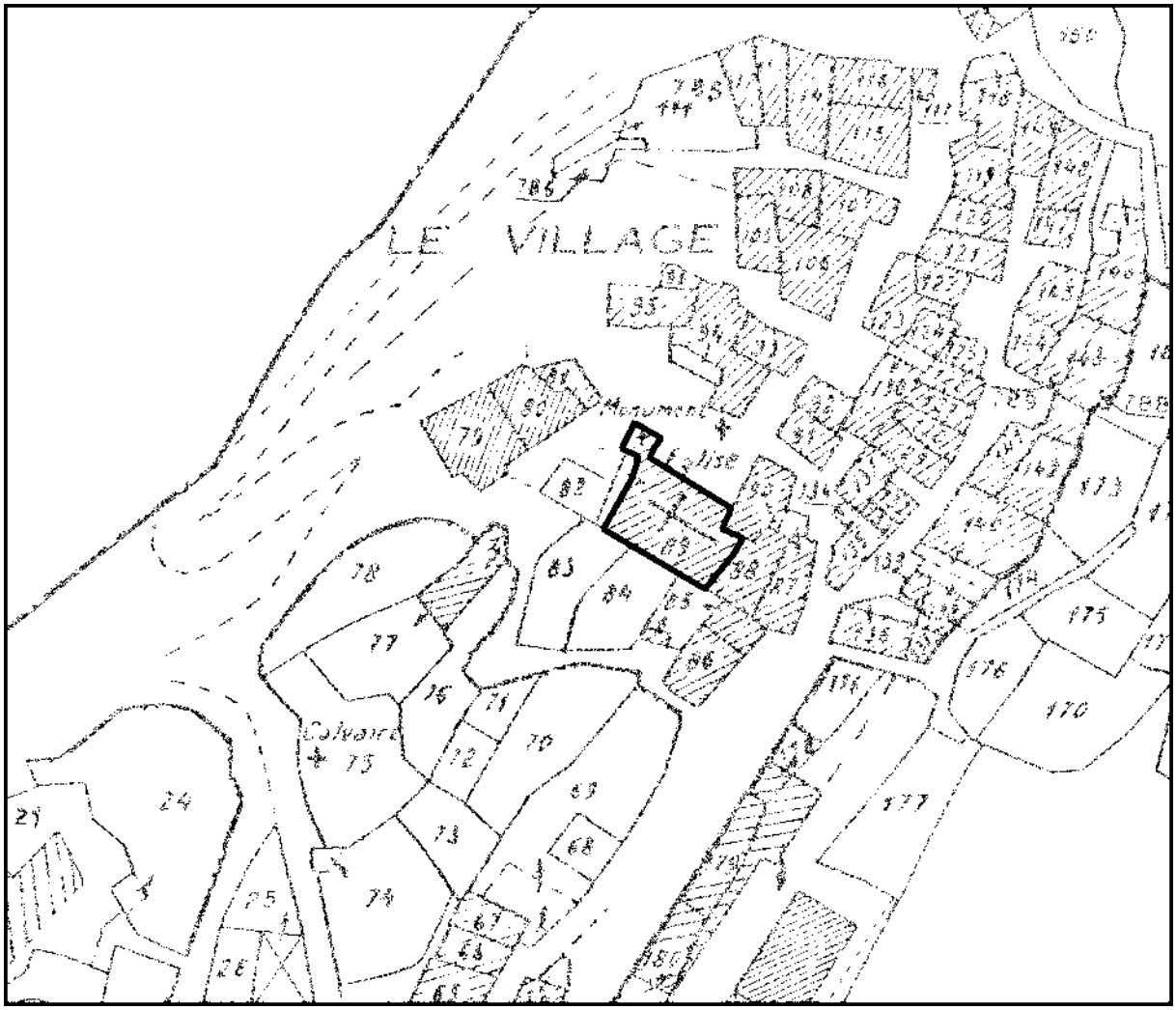

Fig. 23. Plan de situation extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section C).
Echelle approximative : 1/1000.

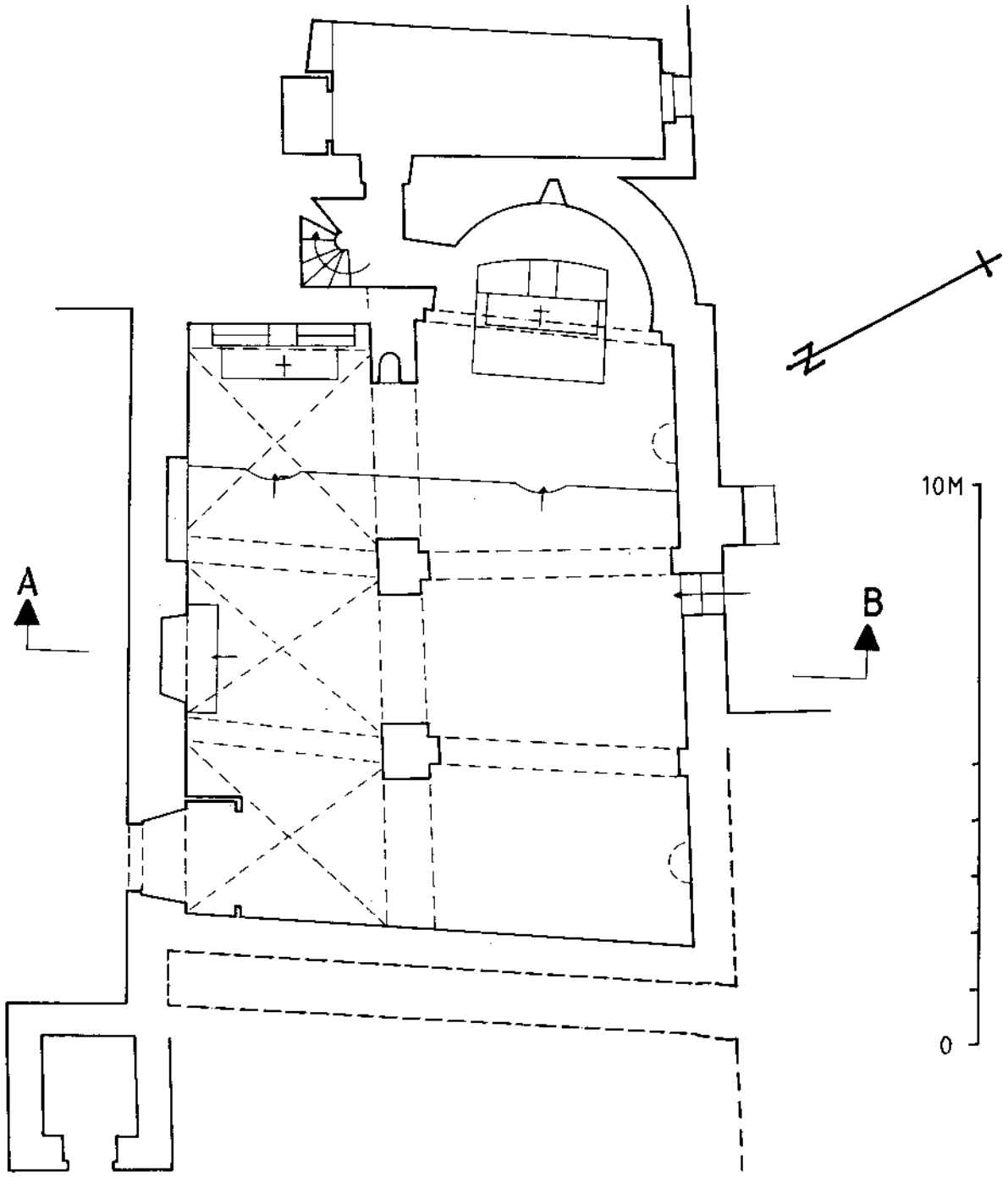

Fig. 24. Plan.
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand

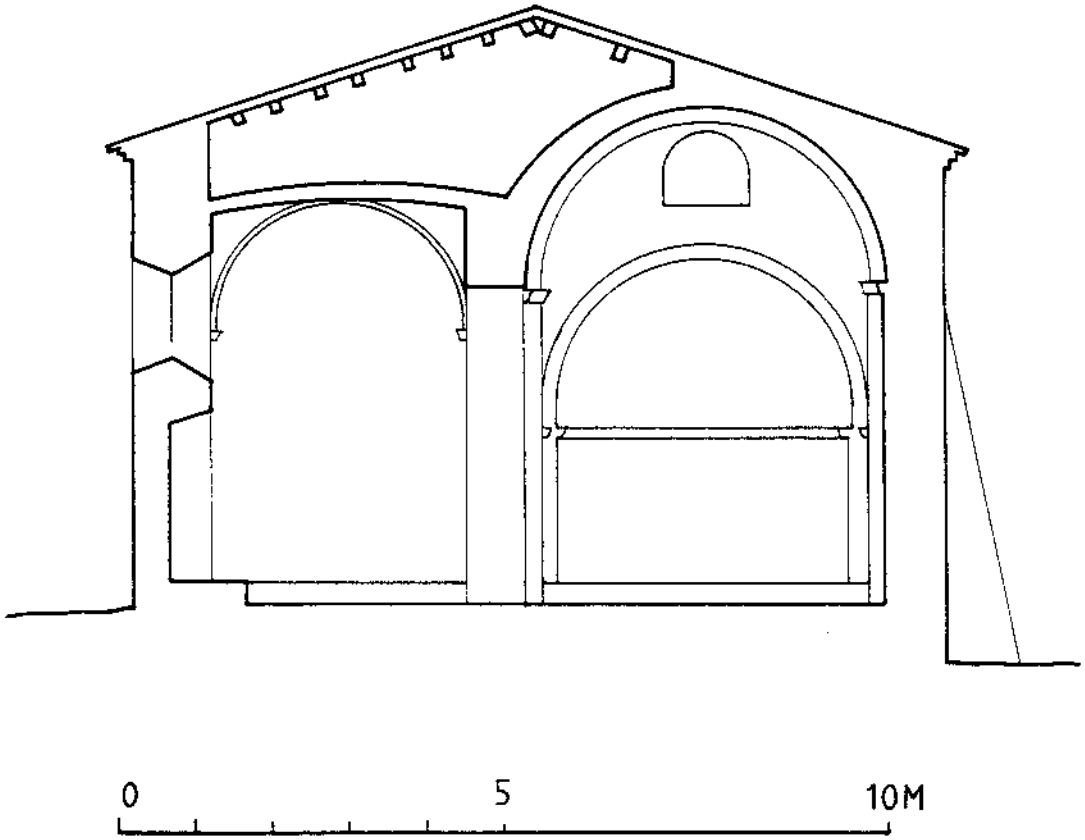

Fig. 25. Coupe transversale.
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand

CHATEAU

Cadastre de 1981, section C, parcelles 79 et 80

Cadastre de 1841, section C, parcelles 114 à 116

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 982,71 y = 178,68

Le château de Bézaudun apparaît pour la première fois dans les textes vers 1232, en tant que « *castrum* »[3]. Il est très probablement fondé dans le premier tiers du XIIIe siècle, entre 1224 et 1231, lors des luttes opposant la noblesse locale au Comte de Provence et à son capitaine, Romée de Villeneuve[4]. Après les combats, le château est entre les mains de ce dernier qui le donne à l'évêque de Vence en 1233[5]. Par la suite le château et le fief de Bézaudun restent entre les mains des évêques de Vence jusqu'à la Révolution.

Le château est de plan rectangulaire et comprend trois corps de bâtiment accolés : un donjon et deux logis, le second étant flanqué d'un pigeonnier.

Le donjon est visiblement le bâtiment le plus ancien conservé. Mais il remploie à la base de son élévation nord-ouest et sur une hauteur de 2 mètres, une construction plus ancienne. Celle-ci est faite de petits moellons de format souvent carré, assemblés en assises très régulières, à joints larges, sans cales (fig. 13 et 15 à 18).

Le donjon est un édifice de 5,35 x 6,20 m de côté, actuellement conservé sur une hauteur d'environ 8 m. Sa face nord-ouest est la seule encore visible. Elle montre des assises régulières de moellons de format plus gros que ceux de la partie remployée dans sa base. Une chaîne d'angle de pierres dressées à l'aiguille interrompt la maçonnerie de la base et descend jusqu'au rocher (fig. 13, 15, 16, 18 et 21).

Une baie géminée s'ouvre dans cette élévation nord-ouest, à 6,50 m au-dessus du rocher (fig. 13, 15, 19, 20 et 22). Sa niche, sans banquette, est haute de 1,05 m et large de 0,77 m ; elle est couverte d'un arc surbaissé (fig. 20 et 22). Une telle baie, ouverte au nord-ouest, se trouve dans la direction du mistral, vent qui peut être très violent. Elle n'était donc pas seulement destinée à l'éclairage mais avait aussi un rôle militaire de surveillance, du côté de l'accès. Ce type de baie se rencontre dans d'autres donjons de Provence orientale dont la construction est un peu antérieure à l'apparition des archères, tel celui de La Bastide (Var).

---

3. H. BOUCHE, ***La chorographie...***, vol. I, p. 286.

4. J.-Cl. POTEUR, ***Archéologie...***, vol. 2, p. 116 à 121.

5. F. BENOIT, ***Recueil...***, vol. 2, n°170, p. 269.

Elle est à placer au début du XIIIe siècle. La portion de mur en remploi dans cette élévation nord-ouest lui est donc antérieure.

La base du premier logis, accolé au sud-ouest du donjon (fig. 13, 15 et 16), montre des assises de moellons plus grossiers, utilisant peu de cales et chaînées de bossages. Ce logis pourrait donc être l'œuvre de l'évêque de Vence, dans la seconde moitié du XIIIe siècle.

Vers le XVIe siècle ou le début du XVIIe siècle, le premier logis est surélevé (fig. 13 et 15) puis un second logis lui est accolé, au sud-ouest (fig. 12, 13 et 15). Le pigeonnier, qui s'élève au sud-est du second logis (fig. 12 et 14), utilise comme base l'angle sud et une portion du mur sud-ouest de la partie médiévale du premier logis.

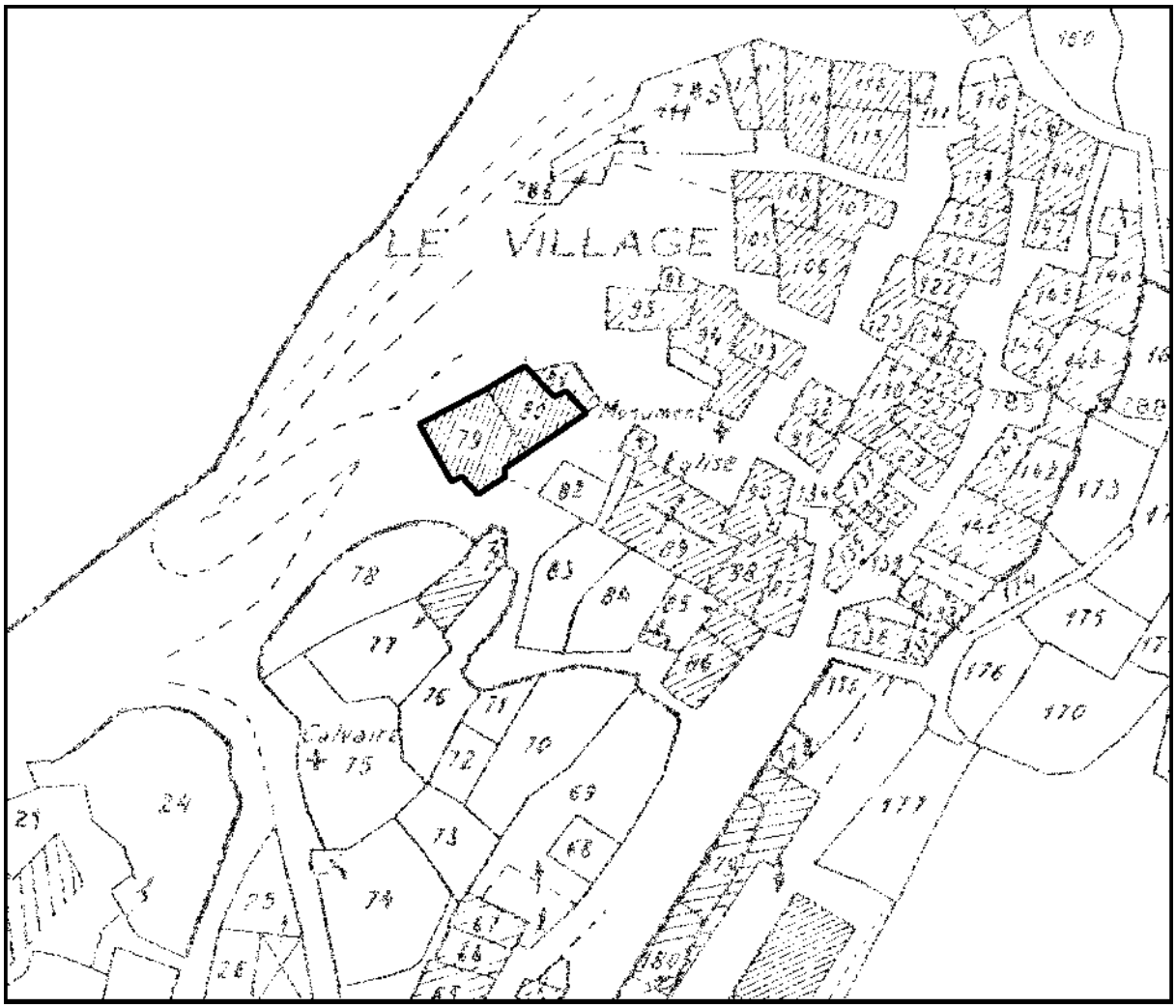

Fig. 11. Plan de situation, extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section C).
Echelle approximative : 1/1000.

Fig. 12. Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.
Référence : 17 Fi 5393
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 13. La façade postérieure vue du nord-ouest montrant la construction initiale et les deux agrandissements successifs (de gauche à droite).
Référence : 17 Fi 5478
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 14. Elévation sud-est, détail : le pigeonnier, façade antérieure.
Référence : 17 Fi 5392
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 15. La façade postérieure, vue du nord-ouest.
Etat avant restauration (vue prise en 1979).
Référence de la reproduction : 17 Fi 5248
Ph. J.-Cl. Poteur

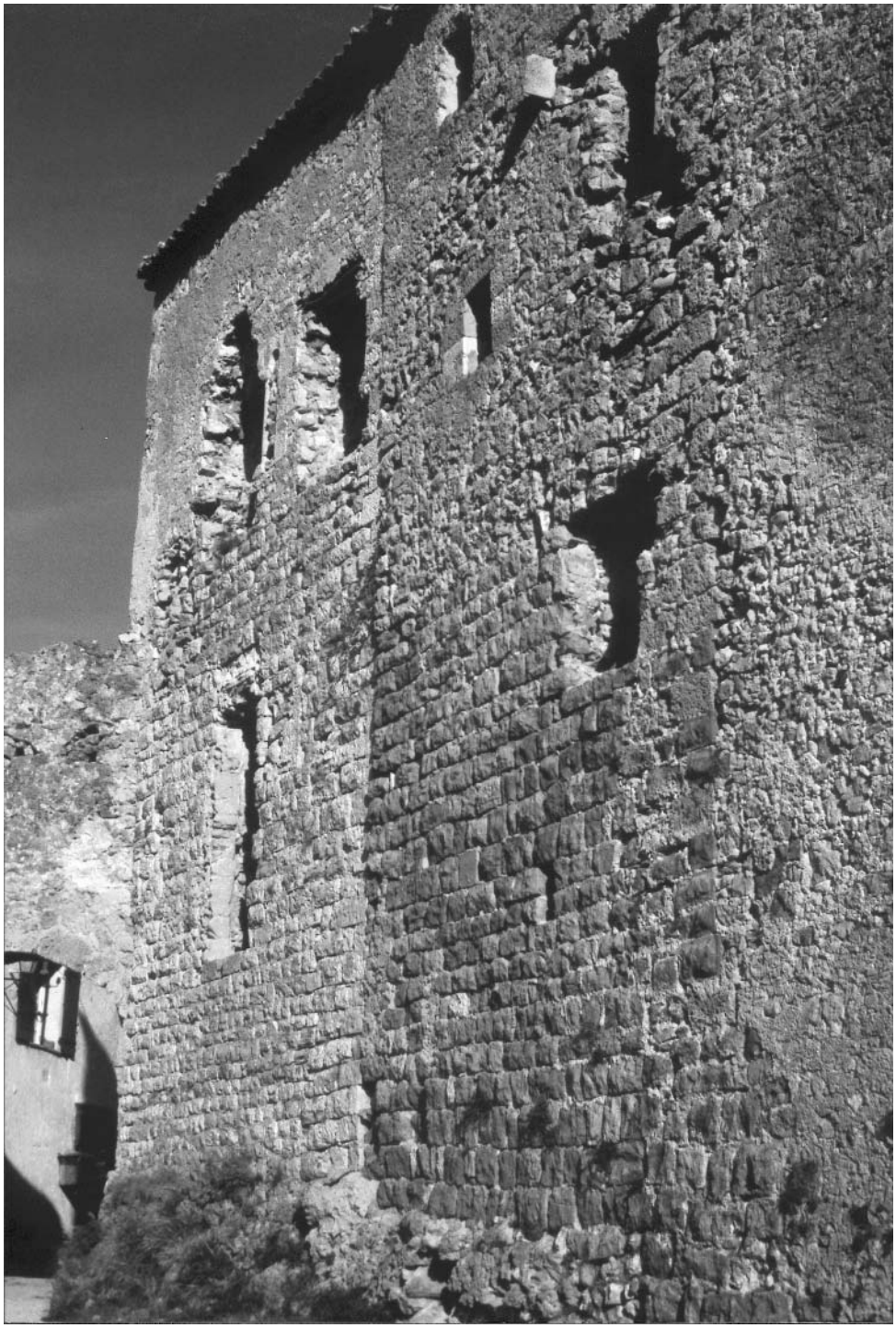

Fig. 16. La façade postérieure, vue de l'ouest : la construction initiale (à gauche) et le premier agrandissement (à droite).
Etat avant restauration (vue prise en 1979).
Référence de la reproduction : 17 Fi 5249
Ph. J.-Cl. Poteur

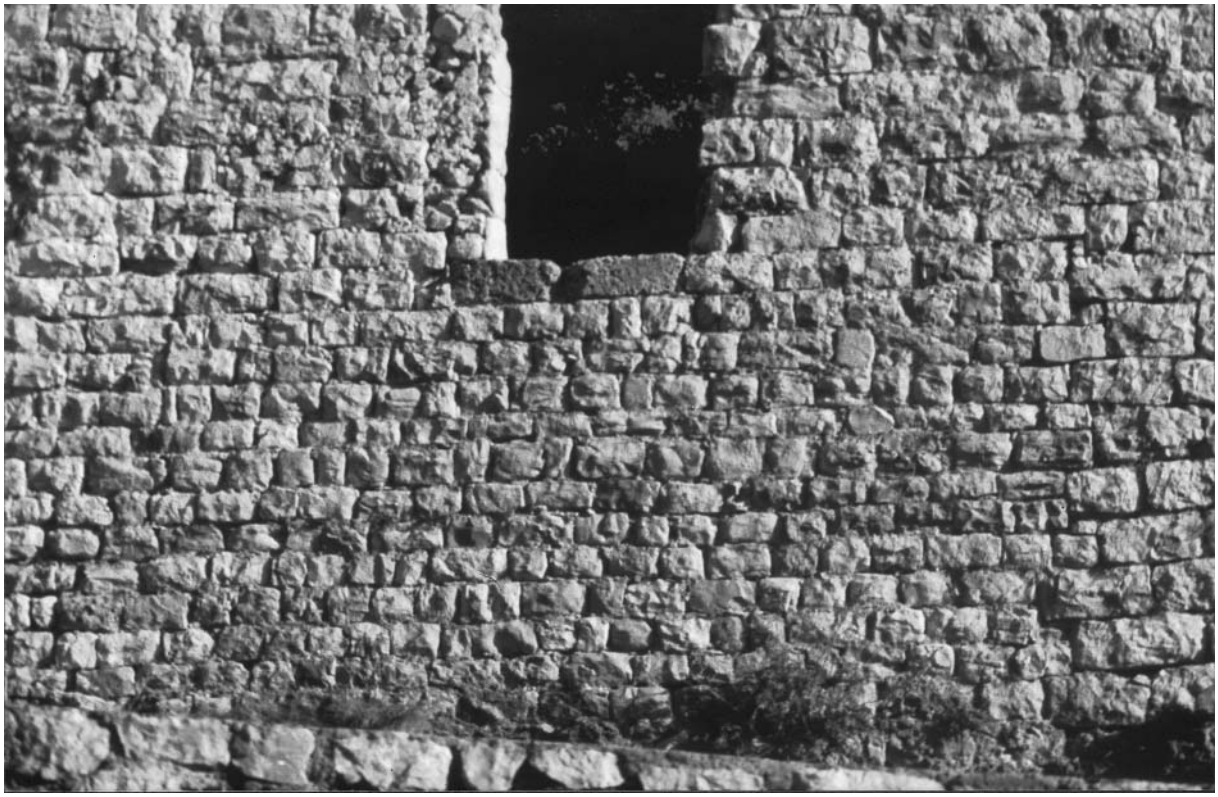

Fig. 17. La façade postérieure, vue du nord-ouest, détail : l'appareil de la construction initiale. Etat avant restauration (vue prise en 1979).
Référence de la reproduction : 17 Fi 5253
Ph. J.-Cl. Poteur

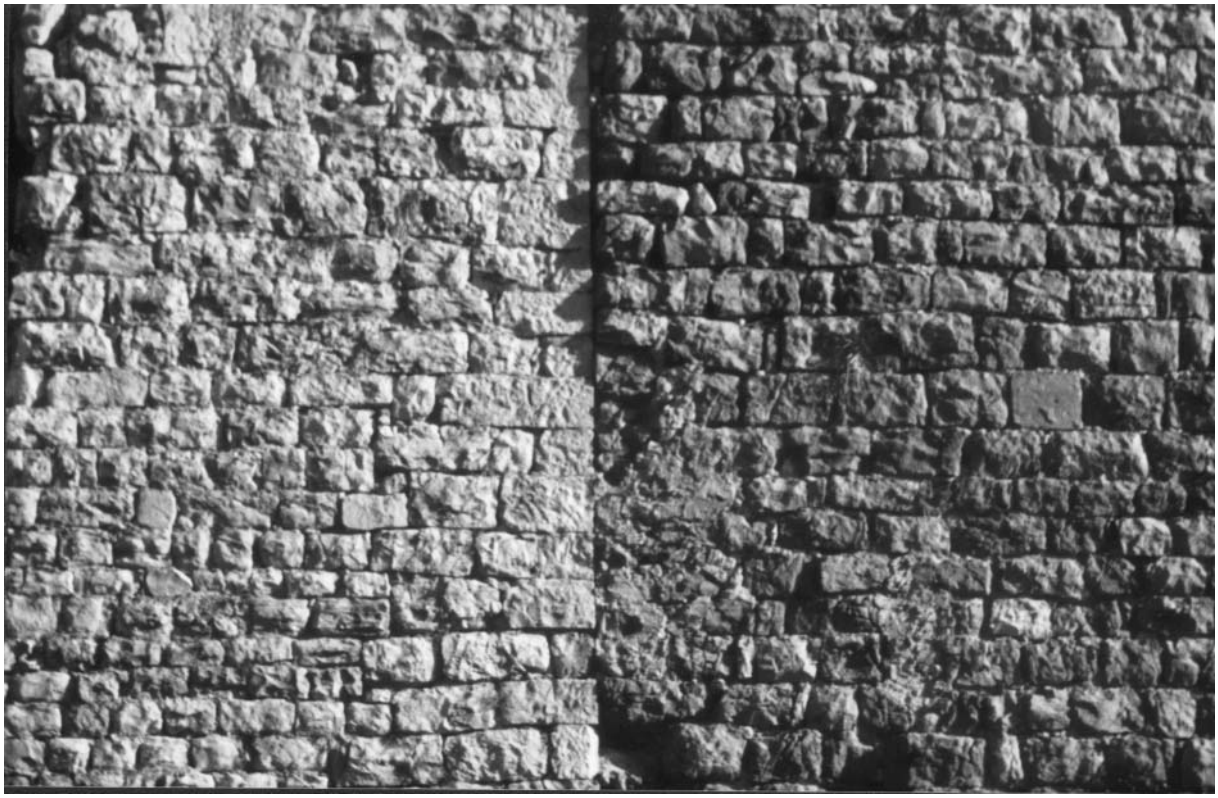

Fig. 18. La façade postérieure, vue du nord-ouest, détail : la liaison entre la construction initiale (à gauche) et le premier agrandissemrent (à droite).
Etat avant restauration (vue prise en 1979).
Référence de la reproduction : 17 Fi 5252
Ph. J.-Cl. Poteur

Fig. 19. La façade postérieure, vue du nord-ouest, détail : la fenêtre géminée.
Etat avant restauration (vue prise en 1979).
Référence de la reproduction : 17 Fi 5251
Ph. J.-Cl. Poteur

Fig. 20. Vue intérieure depuis le sud (au centre, la fenêtre géminée, murée).
Etat avant restauration (vue prise en 1979).
Référence de la reproduction : 17 Fi 5254
Ph. J.-Cl. Poteur

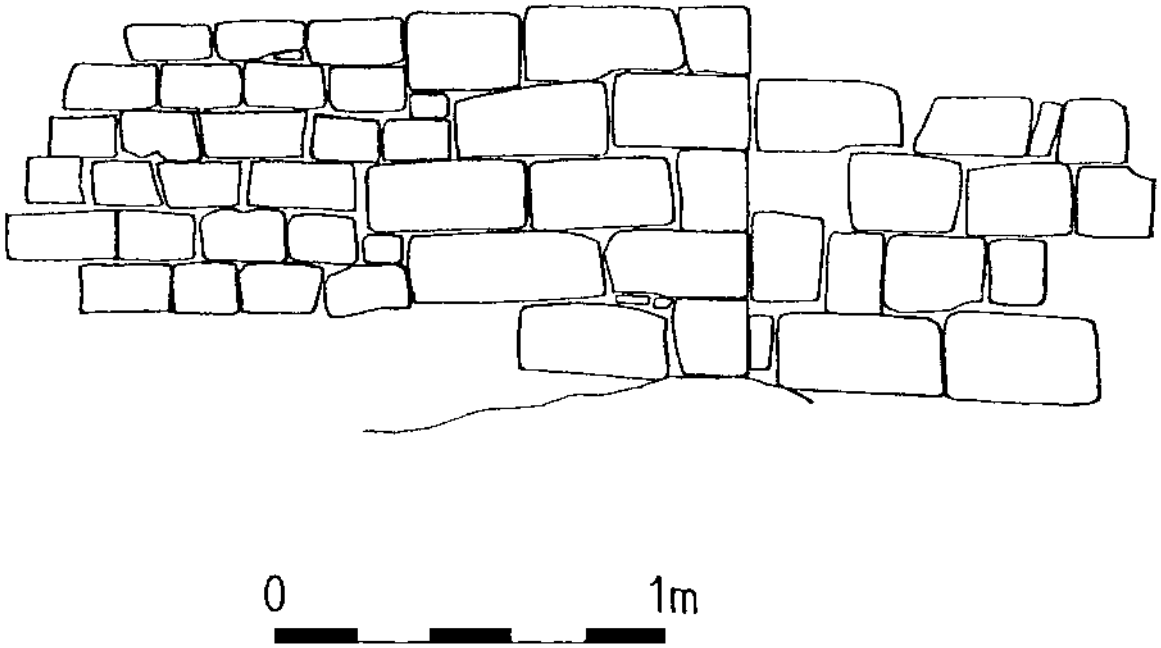

Fig. 21. Relevé de l'appareil de l'élévation nord-ouest, à la liaison entre la construction initiale (à gauche) et le premier agrandissement (à droite).
Etat avant restauration (relevé de 1979).
Extrait de : J.-Cl. Poteur, *Archéologie…*, vol. 3, pl. 44

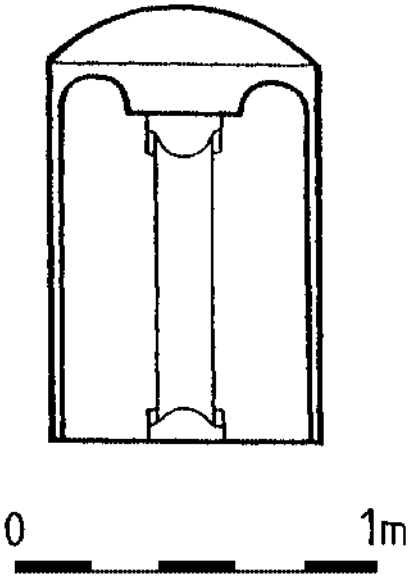

Fig. 22. Relevé et reconstitution de la fenêtre géminée de l'élévation nord-ouest, vue intérieure. Etat avant restauration (relevé de 1979).
Extrait de : J.-Cl. Poteur, *Archéologie…*, vol. 3, pl. 45

LA COMMUNE : TERRITOIRE ET VILLAGE

LE TERRITOIRE

Le territoire de la commune de Bézaudun-les-Alpes comporte plusieurs implantations antiques ou du haut Moyen Age. Il faut en particulier mentionner trois sites.

- A Villeplaine, à quelques dizaines de mètres au sud de la bergerie actuelle, la concentration des débris de *tegulæ* nous indique l'emplacement d'une *villa* antique, tandis qu'au nord de cette même bergerie, au sommet et en bordure du plateau incliné, des traces de remaniement du socle rocheux nous signalent un site-refuge de cette *villa* antique.

- Près du col dit "Les Quatre Chemins", sur un monticule situé à une dizaine de mètres à l'est, les restes particulièrement bien conservés d'une fortification privée de pierre sèche que l'on peut attribuer à la fin du haut Moyen Age peuvent être observés[1].

- Sur le versant sud-ouest de la colline qui domine l'église Notre-Dame du Peuple, les restes d'une agglomération de pierre sèche pouvant dater de la fin de l'antiquité ou du haut Moyen Age peuvent être observés. Cette agglomération a sans doute immédiatement précédé le village actuel, car c'est là, comme nous l'indique son toponyme, "Les Fourches", que se trouvait le lieu de justice sous l'ancien régime. Elle doit être à l'origine du choix du site pour l'implantation de l'église Notre-Dame du Peuple. Les tuiles plates réutilisées sur le toit de l'église ont pu être récupérées sur ce site. Leur origine n'est cependant pas connue avec certitude.

Au XIe siècle, le territoire de Bézaudun, bien que muni de sa paroisse, dépendait avec ceux de Gréolières et Coursegoules du château de Mayone, aujourd'hui le Baou Saint-Jean sur la commune de Gréolières[2]. Bézaudun ne devient un fief que dans la première moitié du XIIIe siècle, avec la construction du château et le rassemblement à son pied d'un *castrum* muni d'une nouvelle église.

LE VILLAGE

Le cadastre actuel nous éclaire parfaitement sur l'organisation de l'agglomération et de ses environs immédiats. L'agglomération elle-même se présente encore en deux parties bien distinctes : "Le Village" et "Les Ecuries". Plus loin, au nord-ouest des "Ecuries", ce sont "Les Aires" (les aires à battre) et à l'est, d'abord "Les Ferrages" (les bonnes terres près du village), plus bas "Les Jardins de l'Ort" (*ort* : terme provençal signifiant "jardin potager"). Au début du XXe siècle encore, les différentes occupations et utilisations du sol sont donc bien individualisées.

---

1. Cf. J.-Cl. POTEUR, ***Grasse et le peuplement des campagnes...*** (Pour les références bibliographiques complètes, cf. le chapitre "Documentation", p. 141).

2. Cf. J.-Cl. POTEUR, "Les limites..." p. 40

Sur le cadastre de 1841, nous voyons le village enfermé dans le tracé d'une enceinte percée de trois portes situées à l'ouest, au nord et au sud. La porte ouest correspond à l'ancien accès au château. La porte nord est à l'extrémité d'une rue conduisant à l'église. La porte sud est à l'extrémité d'une autre rue, parallèle à la précédente. Sur le terrain, une rupture de pente bien visible longe plus ou moins le bord oriental de la rue conduisant à l'église. Le village est ainsi divisé en deux zones de part et d'autre de cette rupture de pente. La zone amont (au nord-ouest), qui présente un parcellaire un peu anarchique, est elle-même divisée en deux par une autre rupture de pente longée par une rue aujourd'hui en cul-de-sac. La zone aval (au sud-est) présente un parcellaire plus régulier. Il existe trois passages entre les zones amont et aval ; tous les trois sont sinueux et deux d'entre eux se font sous des maisons. En bordure sud et sud-est de cette zone aval, on peut encore voir les restes d'une enceinte que l'on peut attribuer à la fin du XIVe siècle. Ce détail est très important puisque l'évolution des trois parties du village est donc coincée entre la date de construction du château et celle de l'enceinte basse, c'est-à-dire entre le début du XIIIe siècle et la fin du XIVe.

Le premier *castrum* de Bézaudun occupait une place assez réduite à l'est et très légèrement en contrebas du château (fig. 8). Il semble avoir été enfermé dans une enceinte dont subsisterait une portion de mur formant l'élévation sud-ouest de l'église et une autre à la base du donjon. Cette enceinte était peut-être initialement la ceinture d'une vaste cour destinée, dans un contexte de guerre, à contenir une troupe au pied de la forteresse.

Rapidement, dans la seconde moitié du XIIIe siècle ou au début du XIVe, le village s'est développé dans le prolongement du site, vers le nord-est. Puis un quartier neuf a été implanté sur le versant sud-est et le tout a été enfermé dans une enceinte construite ou restaurée lors des troubles de la fin du XIVe siècle.

"Le Village" et "Les Ecuries" sont séparés par une zone non ou peu construite comprenant une étroite place. Près de cette dernière, mais à son extrémité opposé par rapport au village, est située l'ancienne chapelle double Saint-Roch et Saint-Sébastien. Elle nous indique où se trouvait, vers le XVIIe siècle, la limite extrême de l'agglomération. Les "écuries" n'ont donc été construites que très tard, sans doute pas ou peu avant le XIXe siècle.

Bézaudun-les-Alpes est un exemple de village dont la création et le développement (en plan) sont strictement médiévaux et qui a ensuite évolué sur place, sans que les habitations sortent du tracé de l'enceinte médiévale avant la seconde moitié du XXe siècle.

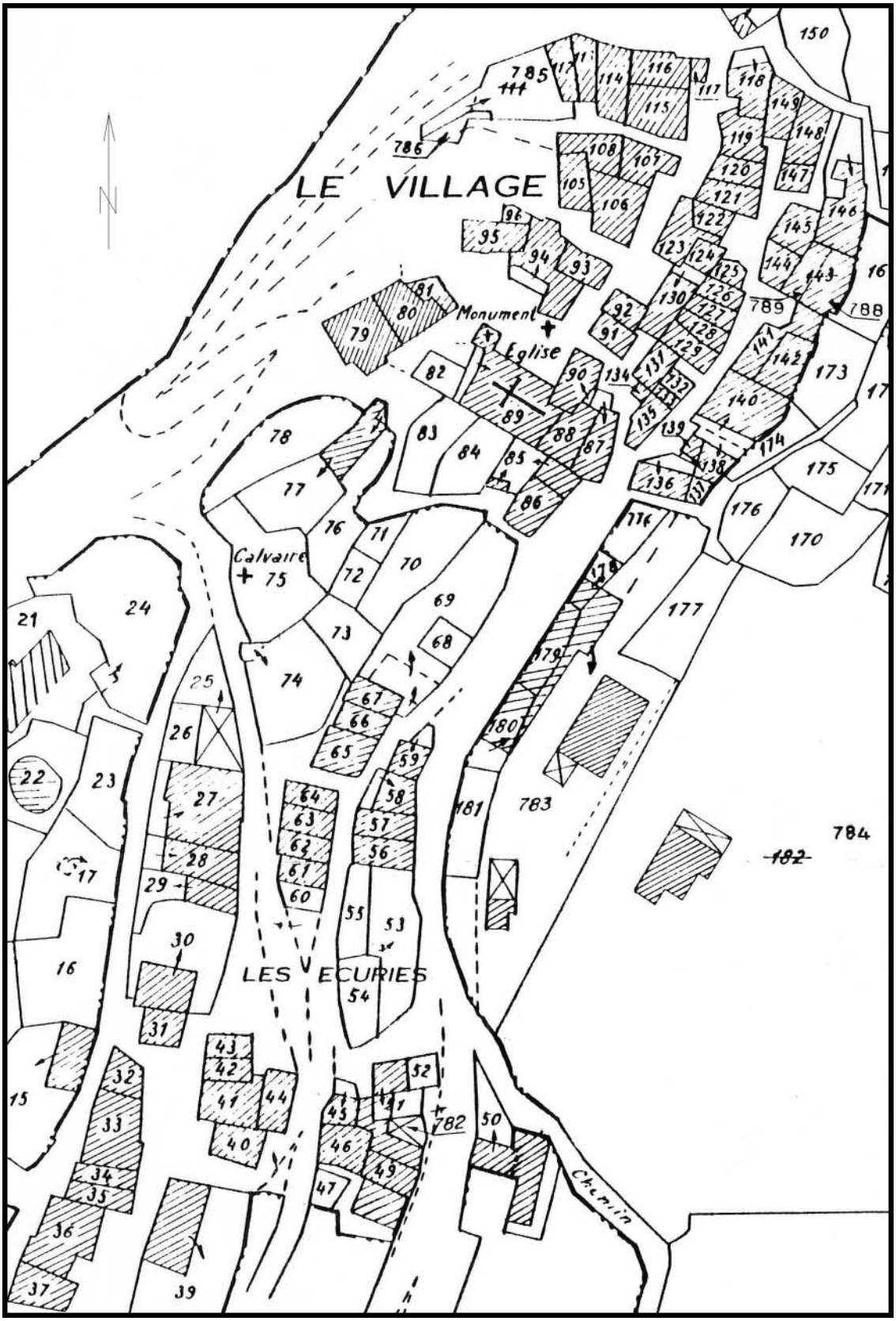

Fig. 1. Plan du village de Bézaudun-les-Alpes, extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section C). Echelle 1/1000.

Fig. 2. Le village de Bézaudun-les-Alpes, vue de situation, depuis le sud-est.
Référence : 17 Fi 6359
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

Fig. 3. Le village de Bézaudun-les-Alpes, vue d'ensemble, depuis le sud-est.
Référence : 17 Fi 6358
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

Fig. 4. Le village de Bézaudun-les-Alpes, vue d'ensemble, depuis le sud.
Référence : 93.06.0031. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 5. Le village de Bézaudun-les-Alpes, vue générale, depuis le sud-ouest. Au premier plan, le quartier des Ecuries, séparé de l'agglomération par une zone non construite.
Référence : 93.06.0032. X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

Fig. 6. Le village de Bézaudun-les-Alpes, détail : le front sud-ouest de l'agglomération.
Référence : 17 Fi 5404
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Fig. 7. Evolution de l'agglomération de Bézaudun-les-Alpes d'après le parcellaire cadastral de 1982.
Début du XIIIe siècle, 1ère phase.
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur

Fig. 8. Evolution de l'agglomération de Bézaudun-les-Alpes d'après le parcellaire cadastral de 1982.
Début du XIIIe siècle, 2ème phase.
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur

Fig. 9. Evolution de l'agglomération de Bézaudun-les-Alpes d'après le parcellaire cadastral de 1982.
Seconde moitié du XIIIe siècle ou début du XIVe.
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur

Fig. 10. Evolution de l'agglomération de Bézaudun-les-Alpes d'après le parcellaire cadastral de 1982.
Seconde moitié du XIVe siècle.
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire départemental du patrimoine culturel, J.-Cl. Poteur

RECHERCHES RÉGIONALES

se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Conseil général des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

FONDATEURS

Etienne Dalmasso
Andrée Devun

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Bernard Lacroix
Marie-Louise Carlin
Loïc Rognant
Ralph Schor

LE LOGOTYPE DU DÉPARTEMENT

Les quatre symboles de la médaille (mélèze, palmier, lys et croix de Savoie) rappellent les deux ensembles géographiques et les deux ensembles historiques qui constituent le département des Alpes-Maritimes : Alpes méridionales au nord du département, littoral méditerranéen au sud, ancien Comté de Nice à l'est du Var et Provence orientale à l'ouest.

CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
CENTRE ADMINISTRATIF DÉPARTEMENTAL
06036 NICE CEDEX - TÉL. 04 93 18 61 71